

la **CAB**

POLE PETIT ENFANCE

POLE PETITE ENFANCE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2015**

SUR NOTRE TERRITOIRE

CONSTRUISONS UN AVENIR
EN COMMUN





SOMMAIRE

P. 4 / LA COLLECTIVITÉ

- Notre territoire
- Nos élus
- Nos temps forts

P. 10 / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DURABLE

- Développement économique
- Développement touristique
- Transports urbains et suburbains
- Urbanisme
- Équilibre social de l'habitat
- Gens du voyage
- Développement durable

P. 22 / DROITS ET SERVICES À LA PERSONNE

- Petite enfance
- Jeunesse
- Sport
- Santé
- Culture

P. 34 / GRANDS PROJETS ET SERVICES TECHNIQUES

- Grands projets
- Aménagement de bourgs
- Patrimoine
- Gestion du domaine public routier
- Collecte des ordures ménagères

P. 40 / DES MOYENS POUR AGIR

- Nos services transversaux
- Notre budget
- Nos effectifs

Directeur de la publication
Dominique Rousseau

Rédacteur en chef
David Bonin

Rédaction
Marianne Carrière
Christine Chauvain

Photos
Dominique Amiel
Daniel Besombes
Amandine Royer
Marianne Carrière
sauf mentions contraires
Couverture : L'Hydride, Néomonde

**Conception graphique
et mise en page**
Marianne Carrière
Christine Chauvain

Tirage
200 exemplaires

Impression
Imprimerie Neury

La CAB
Domaine de La Tour - "La Tour Est"
CS40012 - 24112 Bergerac cedex
Tél. : 05 53 23 43 95
contact@la-cab.fr
www.la-cab.fr

Sur Facebook
www.facebook.com/la.cab.24

Article L.5211-39 alinéa 1 du CGCT

"Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier."

ÉDITO

du Président

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport d'activité fait état de l'ensemble de nos décisions et orientations prises certes durant l'année 2015, mais plus globalement depuis la création de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise au 1^{er} janvier 2013. Que de chemin parcouru depuis. Entre prise en charge et montée en puissance de nos compétences, notre collectivité est en perpétuel mouvement pour adapter, faire évoluer, optimiser nos outils en fonction des attentes de nos populations. C'est un challenge permanent dont la réussite repose sur une articulation subtile entre personnels communautaires et élus. Les exigences de nos concitoyens sont fortes, c'est vrai, elles n'en sont pas moins légitimes et nous nous devons d'y être attentifs dans le respect de notre cadre budgétaire.

2015 aura ainsi été marquée par une attention toute particulière à ce sujet avec la réalisation d'un audit externe à même de dégager des pistes de réflexions capables de nous permettre de continuer à travailler sereinement les années à venir. En matière de démocratie locale, d'informations, de co-élaboration de nos choix et arbitrages, nous avons été exemplaires et continuerons à l'être. Mais nous irons encore plus loin dans le futur. Outre cette réalité, des événements majeurs ont jalonné cette année écoulée. Les attentats de Charlie Hebdo et du Bataclan nous ont tous marqués. Ils ont porté atteinte à ce que nous avons de plus précieux, la liberté d'expression, ainsi qu'à notre modèle culturel. Ils ont replacé au centre la nécessité de notre cohésion sociale et du respect des différences.

Dans cette veine, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise aura été la première collectivité d'Aquitaine à signer les nouveaux "contrats de ville" qui doivent permettre de réduire les inégalités en favorisant l'équité y compris dans l'accès à l'emploi et la création d'entreprises. Sur un autre dossier, tout aussi important et singulièrement en termes de débouchés économiques, nous avons été labellisés "Territoire à Énergie Positive" par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, récompensant ainsi une démarche entamée dès la création du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois et la mise en place de notre

Schéma de Cohérence Territoriale, lui-même bénéficiaire de ce dispositif. Ceci fait écho à la signature du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 qui acte, dans le volet déplacement, la rénovation de la ligne Bergerac/Libourne/Bordeaux dans la perspective de l'arrivée en gare de Bordeaux de la Ligne à Grande Vitesse, c'est vital pour le Bergeracois.

De manière effective, les travaux du Pôle Petite Enfance ont débuté avec la pose de la première pierre, le 6 novembre 2015. Un chantier de près de 2,4 millions d'euros accompagné financièrement par l'ensemble des partenaires institutionnels contribuant au maintien du carnet de commandes de nos entreprises locales. Au total, près de 10 millions d'euros auront été investis au cours de l'année. Beaucoup reste à construire et déjà nous avançons avec notamment notre futur grand projet : le parc aqualudique. Un beau défi à relever.

De même, c'est avec un réel plaisir que le 9 février aura eu lieu le lancement des travaux du nouveau plateau technique de l'hôpital ou encore l'inauguration du Lycée des Métiers "Hélène Duc" le 1^{er} septembre sous l'égide d'Alain Rousset. La culture a également été au cœur de notre action, à travers une volonté affirmée de renforcer nos structures et d'initier une démarche "hors les murs" afin de la rendre accessible à tous, un parti pris assumé. La reprise en régie de la compétence "gens du voyage" aura mis en exergue un vrai besoin à l'attention d'une population qui ne demande qu'à être considérée. Le Contrat Local de Santé aura vu l'arrivée d'une nouvelle série de signataires, souhaitant aux côtés de la CAB investir ce vaste champ. Leur présence est précieuse pour ne pas dire essentielle afin d'appréhender au mieux et dans le respect de chacun une problématique qui nous concerne tous.

Cette année fut aussi électorale. D'abord le Conseil Départemental dont la majorité a été reconduite, avec un nouveau Président à sa tête, Germinal Peiro. Pas moins de 3 élus issus de notre bureau communautaire sont membres de cette collectivité. Un bon moyen d'assurer le portage et le suivi de nos dossiers. Ensuite, le Conseil Régional, dans sa nouvelle

dimension, constitue désormais la Nouvelle Région Aquitaine. Son Président, Alain Rousset, a été reconduit. Là encore, notre collectivité est bien représentée. Avec ces deux collectivités, nous entrons dans une nouvelle phase contractuelle qui dessinera pour les années à venir notre manière d'envisager ensemble le développement de tout notre territoire. C'est essentiel à la réussite de notre programme.

Enfin, s'est entamée début octobre, la révision de notre Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Le nouveau schéma a été acté par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale, intégrant ainsi, la Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès à l'horizon 2017, à la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, pour créer une collectivité forte de plus de 63 000 habitants. C'est avec plaisir que nous les accueillerons. Ce sera l'occasion de poursuivre notre dynamique avec l'ambition de rester en proximité et au service des communes.

Malgré les obstacles, les difficultés qu'il faut surmonter, les objectifs sont tenus et nous rendons un service public dont chacun d'entre-vous peut être fier. Réussir à améliorer, étendre, apporter des réponses aux besoins de nos concitoyens dans le strict respect de notre budget, parfaitement maîtrisé, est une réelle satisfaction.

Merci à tous pour vos efforts et votre engagement au sein de notre collectivité.

Je vous souhaite bonne lecture.

Votre Président,

Dominique ROUSSEAU

Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.



Une collectivité pour un territoire

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise est le produit de la fusion de 3 communautés de communes :

- Trois Vallées du Bergeracois
- Dordogne-Eyraud-Lidoire
- Bergerac Pourpre

Créée au 1^{er} janvier 2013, elle unit 27 communes autour d'un véritable projet de territoire.

C'est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Son fonctionnement est régi par le code général des collectivités territoriales.



LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

- 27 communes
- 44 097 hectares
- 57 901 habitants
- 13 % de la population du département

INFOS

Les 27 communes à la loupe

BERGERAC - 24100

contact@ville-bergerac.fr
05 53 74 66 66

→ Pop. : 29 002 hab.
→ Surf. : 5 610 ha.

BOSSET - 24130

mairiebosset@wanadoo.fr
05 53 80 13 70

→ Pop. : 203 hab.
→ Surf. : 1 451 ha.

BOUNIAGUES - 24560

mairie-bouniagues@wanadoo.fr
05 53 58 32 45

→ Pop. : 570 hab.
→ Surf. : 862 ha.

COLOMBIER - 24560

mairie-colombier@wanadoo.fr
05 53 58 32 42

→ Pop. : 245 hab.
→ Surf. : 703 ha.

COURS-DE-PILE - 24520

mairie.cours-de-pile@wanadoo.fr
05 53 74 48 48

→ Pop. : 1 566 hab.
→ Surf. : 1 082 ha.

CREYSSE - 24100

secretariat.general@mairie-de-creysse.fr
05 53 74 45 00

→ Pop. : 1 850 hab.
→ Surf. : 1 102 ha.

FRAISSE - 24130

mairie.fraisse@wanadoo.fr
05 53 58 07 96

→ Pop. : 160 hab.
→ Surf. : 2 150 ha.

GARDONNE - 24680

mairie.gardonne@wanadoo.fr
05 53 23 50 70

→ Pop. : 1 553 hab.
→ Surf. : 826 ha.

GINESTET - 24130

mairie.ginestet@orange.fr
05 53 57 32 08

→ Pop. : 781 hab.
→ Surf. : 1 306 ha.

LA FORCE - 24130

mairie-de-la-force@wanadoo.fr
05 53 58 01 24

→ Pop. : 2 675 hab.
→ Surf. : 1 560 ha.

LAMONZIE-MONTASTRUC - 24520

lamonzie.montastruc@wanadoo.fr
05 53 23 22 34

→ Pop. : 699 hab.
→ Surf. : 2 066 ha.

LAMONZIE-SAINT-MARTIN - 24680

mairie.lamonziestmartin@wanadoo.fr
05 53 24 07 15

→ Pop. : 2 472 hab.
→ Surf. : 2 064 ha.

LE FLEIX - 24130

mairieleflex@wanadoo.fr
05 53 23 52 10

→ Pop. : 1 528 hab.
→ Surf. : 1 805 ha.

LEMBRAS - 24100

mairie.lembras@wanadoo.fr
05 53 57 29 48

→ Pop. : 1 272 hab.
→ Surf. : 1 059 ha.

LUNAS - 24130

mairie.lunas@wanadoo.fr
05 53 63 19 72

→ Pop. : 362 hab.
→ Surf. : 1 600 ha.

MONBAZILLAC - 24240

mairiemonbazillac@wanadoo.fr
05 53 58 30 32

→ Pop. : 1 019 hab.
→ Surf. : 1 958 ha.

MONFAUCON - 24130

commune.monfaucou@wanadoo.fr
05 53 24 64 83

→ Pop. : 297 hab.
→ Surf. : 2 473 ha.

MOULEYDIER - 24520

mairie.mouleydier@orange.fr
05 53 22 22 00

→ Pop. : 1 187 hab.
→ Surf. : 848 ha.

PRIGONRIEUX - 24130

mairie@ville-prigonrieux.fr
05 53 61 55 55

→ Pop. : 4 286 hab.
→ Surf. : 2 612 ha.

QUEYSSAC - 24140

mairie.queyssac@wanadoo.fr
05 53 24 23 62

→ Pop. : 485 hab.
→ Surf. : 1 235 ha.

SAINT-GEORGES-DE-BLANCANEIX - 24130

mairie.stgeorgesdeblancaneix@orange.fr
05 53 58 07 95

→ Pop. : 239 hab.
→ Surf. : 1 362 ha.

SAINT-GERMAIN-ET-MONS - 24520

mairiedesaintgermainetmons@wanadoo.fr
05 53 23 20 53

→ Pop. : 796 hab.
→ Surf. : 1 413 ha.

SAINT-GÉRY - 24400

mairie.stgery24@wanadoo.fr
05 53 58 65 71

→ Pop. : 229 hab.
→ Surf. : 1 358 ha.

SAINT-LAURENT-DES-VIGNES - 24100

mairie.saintlaurent@wanadoo.fr
05 53 74 55 40

→ Pop. : 907 hab.
→ Surf. : 808 ha.

SAINT-NEXANS - 24520

mairie.saint-nexans@wanadoo.fr
05 53 24 33 52

→ Pop. : 920 hab.
→ Surf. : 1 238 ha.

SAINT-PIERRE-D'EYRAUD - 24130

mairie.stpierre.eyraud@wanadoo.fr
05 53 27 90 31

→ Pop. : 1 769 hab.
→ Surf. : 2 616 ha.

SAINT-SAUVEUR-DE-BERGERAC - 24520

mairie.saintsauveurdebergerac@wanadoo.fr
05 53 74 55 77

→ Pop. : 829 hab.
→ Surf. : 930 ha.

Des élus pour la collectivité

En mars 2014, 64 conseillers communautaires ont été élus pour 6 ans. Le nombre d'élus dépend du nombre d'habitants de chaque commune. Chaque commune doit avoir au minimum un représentant et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. En 2015, deux élus ont démissionné de leur mandat municipal et ont donc été également remplacés au sein du conseil communautaire. Président, vice-présidents, délégués, conseillers communautaires travaillent ensemble quotidiennement à la mise en œuvre du projet de territoire.

LE PRÉSIDENT

Élu par les conseillers communautaires, à la majorité absolue à bulletin secret, il préside le conseil et le bureau communautaire.

Le Président est le responsable de l'administration et incarne l'exécutif de la CAB. Il prépare et exécute le budget et les décisions votées. Il peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'assemblée délibérante de la collectivité qui est constituée des 64 représentants des 27 communes. Ceux-ci votent l'ensemble des délibérations proposées par le Bureau. Le Conseil peut déléguer une partie de ses attributions au Président et au Bureau. En 2015, les séances des conseils ont eu lieu à Bergerac, La Force, Prigonrieux et Saint-Nexans. Les séances sont publiques.

LE BUREAU

Il est composé du Président, des 12 vice-présidents et des 4 conseillers délégués. Il examine et donne son avis sur les propositions des commissions. Il détermine les grandes orientations politiques et prend les décisions de gestion courante. Les vice-présidents et conseillers délégués sont chargés d'une délégation sur des compétences spécifiques.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle rassemble l'ensemble des maires des 27 communes et a un rôle consultatif. C'est une instance de concertation, un espace de débats, de propositions et d'initiatives.

2015 EN CHIFFRES

- 7 conseils communautaires
- 32 bureaux communautaires
- 4 conférences des maires

INFOS

Le bureau communautaire

Élu le 7 avril 2014 par l'ensemble des élus communautaires

/ 1 / **Dominique ROUSSEAU**, Président / 2 / **Frédéric DELMARES**, 1^{er} Vice-Président, chargé des finances, du développement économique et du pôle développement économique et aménagement durable du territoire / 3 / **Armand ZACCARON**, 2^e Vice-Président, chargé des travaux et du pôle grands projets et service technique / 4 / **Pascal DELTEIL**, 3^e Vice-Président, chargé du pôle droits et services à la personne / 5 / **Nathalie TRAPY**, 4^e Vice-Présidente, chargée de la politique de la ville / 6 / **Jean-François JEANTE**, 5^e Vice-Président, chargé des équipements sportifs et des manifestations sportives / 7 / **Francis PAPATANASIOS**, 6^e Vice-Président, chargé de la politique communautaire de santé et du suivi et de l'animation du contrat local de santé / 8 / **Didier CAPURON**, 7^e Vice-Président, chargé de l'urbanisme / 9 / **Thierry AUROY PEYTOU**, 8^e Vice-Président, chargé des transports et des déplacements / 10 /

Jean-Claude PORTOLAN, 9^e Vice-Président, chargé du personnel / 11 / **Joëlle PARSAT**, 10^e Vice-Présidente, chargée de la culture et de son développement communautaire / 12 / **Jean-Michel BOURNAZEL**, 11^e Vice-Président, chargé de la promotion touristique / 13 / **Georges BASSI**, 12^e Vice-Président, chargé du développement durable.

Les conseillers délégués

/ 14 / **Cécile LABARTHE**, déléguée à l'enfance et à la jeunesse / 15 / **Didier GOUZE**, délégué à l'économie sociale et solidaire / 16 / **Francis BLONDIN**, délégué à la forêt et à l'environnement / 17 / **Marie-Claude SERRES**, déléguée à l'équilibre communautaire de l'habitat.



1								
2	3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	17	



1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	32	33	34	35
36	37	38	39	40	41	42
43	44	45	46	47	48	49

Les conseillers communaux

/ 1 / Marie-Claude ANDRIEUX-COURBIN, Bergerac / 2 / Didier AYRÉ, Monfaucon / 3 / Joëlle BÉLUGUE, Cours-de-Pile / 4 / Adib BENFEDDOUL, Bergerac / 5 / Michel BERÇAITS, Creysse / 6 / Gaëlle BLANC, Bergerac / 7 / Christian BORDENAVE, Bergerac / 8 / Alain BORDIER, Lunas / 9 / Sébastien BOURDIN, Saint-Géry / 10 / Evelyne BOUYSSOU, La Force / 11 / Liliane BRANDELY, Bergerac / 12 / Claude CARPE, Saint-Germain-et-Mons / 13 / Alain CEEA, Bergerac / 14 / Cyrille CHADEAU, Fraisse, puis / 15 / Christophe GAUTHIER (30-07-15), Fraisse / 16 / Alain CHANUT, La Force / 17 / Christiane DELPON, Bergerac / 18 / Francis DELTEIL, Bergerac / 19 / Olivier DUPUY, Prigonrieux / 20 / Jean-Pierre FAURE, Saint-Pierre-d'Eyraud / 21 / Lionel FILET, Le Fleix / 22 / Christine FRITSCH, Creysse / 23 / Paul GALLON, Bergerac / 24 / Daniel GARRIGUE, Bergerac / 25 / Alain GIPOULOU, Bergerac / 26 / Chantal HABERT-LAGORCE, Lembras / 27 / Roseline HELLE, Mouleydier / 28 / Daniel JOIRET, Saint-Sauveur-de-Bergerac / 29 / Marc LÉTURGIE, Bergerac / 30 / Christophe MAMONT, Colombier / 31 / Alain MONTEIL, Lamonzie-Montastruc / 32 / Jean-Pierre PEYREBRUNE, Monbazillac / 33 / Marie-Lise POTRON, Bergerac / 34 / Alain PREVOST, Monbazillac / 35 / Jonathan PRIOLEAUD, Bergerac / 36 / Delphine RAGOT, Bergerac, puis / 37 / Denise MIGUEL (27-10-15), Bergerac / 38 / Rhizlane ROBIN, Bergerac / 39 / Jean-Paul ROCHOIR, Prigonrieux / 40 / Nelly RODRIGUEZ, Bergerac / 41 / Laurence ROUAN, Bergerac / 42 / Fabien RUET, Bergerac / 43 / Michel SÉJOURNÉ, Prigonrieux / 44 / Yannick SOUVÈTRE, Lamonzie-Saint-Martin / 45 / Michel TERREAUX, Lembras / 46 / Marie-Christine TOURENNE, Gardonne / 47 / Kathia VALETTE, Lamonzie-Saint-Martin / 48 / Jacqueline VANDENABEELE, Ginestet / 49 / Cédric ZAPÉRA, Bergerac.

Les commissions de la CAB

14 commissions thématiques étudient les différents dossiers de la collectivité. Elles établissent des projets et présentent leurs propositions au Président et au Bureau communal. Leur avis est consultatif. Elles sont composées de conseillers communaux et municipaux mais sont ouvertes (sur invitation du Président) aux personnes pouvant apporter des précisions sur un sujet particulier.

- Tourisme
- Économie et agriculture
- Urbanisme et logement
- Développement durable
- Collecte et traitement des déchets
- Travaux
- Sport
- Jeunesse, petite enfance
- Santé
- Culture
- Transports et déplacements
- Label pays d'art et d'histoire
- Finances
- Personnel

2015 en images

→ **7-11 JANVIER**

JE SUIS CHARLIE

Jusqu'à 10 000 personnes rassemblées à Bergerac après les attentats meurtriers.

→ **15 JANVIER**
CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Comité de pilotage et signature d'un nouveau partenaire, la CPAM.

→ **19 JANVIER**
CÉRÉMONIE DES VŒUX

Près de 1 000 personnes présentes à la première cérémonie des vœux de la CAB, durant laquelle le clip de présentation du territoire a été projeté.

→ **9 FÉVRIER**

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Lancement officiel des travaux de construction du futur plateau technique de l'établissement hospitalier de Bergerac.

→ **28 FÉVRIER**

BB, À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Les tout-petits aussi ont droit à leur spectacle !

→ **20 MARS**
FIBRE OPTIQUE

Lancement des travaux pour la fibre optique à Saint-Nexans.

→ **1^{ER} AVRIL**

FORUM DE L'EMPLOI

Rencontre annuelle autour des acteurs de l'emploi en Bergeracois.

→ **24-26 AVRIL**

5^E CULTURES URBAINES

Un nouveau grand succès pour ce rendez-vous devenu incontournable.

→ **2-23 MAI**

MAI DU JAZZ EN BERGERACOIS

Inauguration avec Too Many Zooz au Rocksane et clôture du festival avec Michel Jonasz au Centre Culturel Michel Manet.

→ **13 MAI**

CONCERT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Aboutissement des travaux de l'année au Centre culturel Michel Manet.

→ **24 MAI**

BOULEVARD DES AIRS / LES TONTONS MICHEL

Passerelle(s) fait le plein au Rocksane pour ses 5 ans !

→ **30 MAI**

FÊTE DU JEU / DRÔLES LECTEURS

Très grand succès avec plus de 2 500 personnes venues jouer et lire ensemble au Château de Monbazillac.

→ **3-7 JUIN**

FOIRE EXPOSITION

Les moments forts : inauguration de la Foire et du stand de la CAB, dédicace et show de Rémi Bizouard, dédicace de Jacques Tardieu...



7/11 JANVIER



19 JANVIER



9 FÉVRIER



28 FÉVRIER



20 MARS



24/26 AVRIL



2 MAI



23 MAI



13 MAI



24 MAI



30 MAI



3/7 JUIN





21 JUIN



26 JUIN



21/30 AOÛT



1^{ER} SEPTEMBRE



11 SEPTEMBRE



7 & 8 OCTOBRE



10 OCTOBRE



5 NOVEMBRE



6 NOVEMBRE



9 SEPTEMBRE & 18 NOVEMBRE



21 NOVEMBRE



28 NOVEMBRE



10 DÉCEMBRE

→ **21 JUIN**
CHALLENGE INTERENTREPRISES AVIRON

Les équipes CAB filles et garçons obtiennent respectivement la seconde et la sixième places de la compétition.

→ **26 JUIN**
CONTRAT DE VILLE DE LA CAB

Le premier signé en Aquitaine autour de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la CAB et de la Ville de Bergerac.

→ **21-30 AOÛT**
CHANTIER DE COOPÉRATION

Six jeunes de la CAB ont participé à la restauration de petits patrimoines en Roumanie.

→ **1^{ER} SEPTEMBRE**
LYCÉE DES MÉTIERS

Première rentrée et inauguration du tout nouvel établissement à énergie positive.

→ **11 SEPTEMBRE**
LANCLEMENT DE LA SAISON CULTURELLE

Salle comble au Centre Culturel avec Nicole Ferroni en invitée d'honneur.

→ **7 & 8 OCTOBRE**
SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Plus de 500 personnes pour « Vis ma vie d'enfant avec la Maison Géante » et conférence « Jeux et parentalité », à l'Auditorium - Espace François Mitterrand.

→ **10 OCTOBRE**
SOIRÉE COURT-MÉTRAGE

Belle soirée de projection des films réalisés par les jeunes de la Dordogne au Rocksane.

→ **5 NOVEMBRE**
MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

15 agents de la CAB reçoivent la médaille du travail pour 20 à 35 années au sein des collectivités au service de la population.

→ **6 NOVEMBRE**
POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Début des travaux pour le futur Pôle Petite Enfance dans le quartier de Naillac à Bergerac.

→ **13-17 NOV.**
DRAPEAUX EN BERNE

La CAB se joint au deuil national suite aux attentats du 13 nov.

→ **9 SEPT. & 18 NOV.**
TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Signature des conventions au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

→ **21 NOVEMBRE**
RADIO ELVIS + SLOW JOE

Le Rocksane électrisé par le jeune groupe en vogue, en première partie de Slow Joe et le Ginger accident.

→ **28 NOVEMBRE**
JEUNES TALENTS

Finale du concours de talents du Bergeracois au Centre culturel organisé par l'Espace Jeunes.

→ **10 DÉCEMBRE**
GERMINAL PEIRO EN BERGERACOIS

A l'invitation de Dominique Rousseau, le Président du Conseil Départemental est venu visiter des entreprises du territoire.

An aerial photograph of a rural town. A central road runs north-south, flanked by green fields and residential buildings. The text is overlaid on a semi-transparent dark green rectangle in the center of the image.

Développement
économique

&

Aménagement
durable

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par des opérations structurantes

La CAB a la compétence de création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et

touristiques (existantes et à venir) ainsi que les zones d'activités portuaires et aéroportuaires, dont l'aéroport de Bergerac.



LA RECONVERSION DU SITE DE L'ESCAT

→ Signature de l'acte d'acquisition et signature des baux commerciaux avec D'AUCY et SDVP.

La plateforme logistique dédiée aux activités du groupe D'aucy regroupe entre 70 et 80 personnes équivalents temps pleins. Les investissements réalisés en 2015 se montent à 1,5 millions d'euros. Un dossier lié à une demande d'accompagnement financier des collectivités a été déposé

→ Prises de contacts avec des promoteurs pour étudier la vocation et les aménagements à réaliser en vue d'une commercialisation future.

→ Réflexion sur un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le site, dans le cadre du projet TEPCV (Territoire à Énergie Positive et Croissance Verte) et des appels à projet de la commission de régulation de l'énergie.

LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE INDUSTRIEL DE LA POUDRERIE

Zone ANS - Écoparc

→ Travaux d'aménagement définitivement réalisés et achevés en octobre 2015.

→ Vente d'un terrain de 5 ha en vue de l'implantation de Bergerac Matériaux Valorisation. Cette cession permettra à l'entreprise de développer une activité de recyclage et valorisation de déchets inertes.

→ Le projet d'implantation d'une entreprise de messagerie en plein développement (16 emplois existants avec une perspective de création de 14 emplois) n'a pu aboutir faute de financement bancaire. Des solutions d'implantation alternatives ont été proposées à l'entreprise.

Zone St-Lizier

→ Suivi, aménagement et commercialisation gérés par le Conseil Départemental.

Zone de la Poudrerie

→ Accompagnement des entreprises présentes sur le site de la plateforme et de leurs projets d'investissements (Eurengo, Manuco) ou à proximité (Ets Bouchillou).

→ Projet Durlin : Dans le cadre du regroupement des activités de la société Chromadurlin sur la plateforme Eurengo et de l'extension des installations de la société, il a été demandé à la CAB de prendre la Maîtrise d'Ouvrage des travaux préparatoires d'aménagement des terrains concernés. Ce projet vise à augmenter les capacités de production de l'entreprise, constituer un centre d'expertise mondial pour la fabrication de bases de vernis à ongles et en conséquence pérenniser l'activité de la société sur le territoire national. Le coût prévisionnel des travaux d'aménagement s'établit à 935 000 € HT et les participations publiques se montent à 380 000 € (Etat, Région, Département).



LA POLITIQUE CONTRACTUELLE DE LA CAB

→ Dans le cadre du **Contrat Aquitain de Développement de l'Emploi Territorial (CADET)** le chef de projet a été recruté par l'association Aquitaine Développement Innovation le 8 octobre 2015. Le chef de projet a ainsi rencontré l'ensemble des partenaires socio-économiques du territoire ainsi que plusieurs entreprises. Les orientations contenues dans ce contrat ont pu ainsi être précisées.

→ Elaboration du **Contrat Territorial Unique**.

→ Participation à l'élaboration du **Contrat de ville**.

→ Participation à l'Atelier Développement Economique, Emploi dans le cadre des **assises départementales**.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par l'aménagement et la commercialisation des espaces d'activités

LA REQUALIFICATION DES ESPACES D'ACTIVITÉS ET LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL

→ Suivi de l'aménagement et de la commercialisation des zones d'activités de Lanxade (Prigonrieux), de Cablanc (Creysse), de la Renoncie (Bouniagues), de la Tour Ouest (Bergerac), des Sardines (Bergerac), de l'aéroport (Bergerac).
Contacts avec les entreprises désireuses de s'installer ou de se développer sur ces zones.

Suivi des implantations.

→ Suivi des projets de réaménagement de l'axe commercial de la route de Bordeaux avec notamment l'implantation d'une activité de restauration à l'enseigne "La Boucherie" (14 créations d'emplois) et la décision de cession d'une parcelle de terrain dans le cadre de la réimplantation

du Laser Play et d'une nouvelle activité de loisirs (création de 3 emplois).

→ Requalification des Zones d'Activités Economiques à l'échelle de l'agglomération : suivi de la signalétique avec les entreprises.

→ Plusieurs contacts ont été pris pour accompagner les choix de localisation du projet de recyclerie-ressourcerie avec Question de Culture.

→ Suivi du projet de pôle numérique.

→ Suivi de projets touristiques structurants.

L'IMMOBILIER

→ Recensement et gestion de disponibilités foncières et immobilières (locaux, terrains) sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

→ Apport de solutions immobilières aux différents partenaires et accompagnement

des entreprises dans leur recherche de locaux ou de terrains grâce au fichier immobilier de l'agglomération.

→ Rencontre avec différents investisseurs et promoteurs immobiliers en recherche de foncier.

→ Participation à la plate-forme de l'immobilier de la CCI.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE INTER-COMMUNAL

→ Opérations d'aménagement, de développement et de soutien au commerce et à l'artisanat en milieu urbain et rural et notamment dans les trois pôles commerciaux identifiés (Commissions d'Aménagement Commercial, FISAC).

→ Multiples ruraux de Queyssac et Saint-Nexans.



LES ESPACES ET ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAB

→ Pôle industriel de la Poudrerie

Bergerac

→ Zone Écoparc

Bergerac

→ Les Sardines

Bergerac

→ Site de la Tour

Ouest Bergerac

→ Campréal

Bergerac

→ Vallade

Bergerac

→ Le Libraire

Bergerac

→ Zone d'activités

de l'Aéroport

Bergerac

→ Site de l'ESCAT

Bergerac

→ Rivière Sud

Bergerac

→ La Cavaille

Bergerac

→ La Renoncie

Bouniagues

→ Lanxade

Prigonrieux

→ Blanzac

Prigonrieux

→ Sivadot / Escauderie

Prigonrieux

→ Les Planques

Lamonzie-Saint-Martin

→ Les Galinoux

Creysse

→ Cablanc

Creysse

→ Aux Portes

de la Dordogne

Creysse

→ Pré Fagnou

Creysse

→ La Roque

Creysse

→ La Nauve

Creysse

→ Saint-Lizier

Creysse

→ Le Rabier

Saint-Laurent-

des-Vignes

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Par l'accompagnement des entreprises

ACCOMPAGNEMENTS DANS LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

→ Accompagnement des différents porteurs de projets - 80 contacts Entreprises en 2015.

Depuis 2014, la CAB a octroyé :

→ 338 000 € d'aide à l'investissement (7 entreprises aidées).

→ 64 500 € d'aide à la création d'emploi (9 entreprises pour 43 emplois créés).

Pour un montant total d'investissement de la part des entreprises de 7 669 336 € sur notre territoire et 67 à 103 emplois créés.

Les demandes en cours d'instruction par la CAB concernent actuellement 33 entreprises qui envisagent

la création de 117 à 124 emplois.

→ Recherche de solutions immobilières sur le territoire pour différents porteurs de projets.

→ Actions de soutien aux entreprises en difficultés avec notamment l'accompagnement de la société Charpentes Industrielles qui souhaitait fermer son site bergeracois. La société a finalement pris la décision de conserver ses activités sur la commune de Mouleydier.

→ Participation au salon des entrepreneurs à Paris.

→ Visites d'entreprises.

→ Suivi des dossiers d'entreprises et des projets avec Initiatives Périgord et Périgord Développement.

→ Participation à la Foire exposition 2015 à Bergerac.

EMPLOI ET FORMATION

→ Subventions ou participations aux organismes agissant en faveur de l'emploi et à tout autre organisme concourant au développement économique que la CAB déciderait de soutenir.

→ Participation à différentes rencontres avec les partenaires (Forum Emploi, plate-forme AVEC, GPEC, BGE, ...).

→ Réflexion sur l'adéquation des formations et des besoins en main d'œuvre des entreprises.

LES ENTREPRISES SOUTENUES EN 2015

AIDES À LA CRÉATION D'EMPLOI

→ Bernard Dumas (20 à 25 emplois créés)

→ Bousquet Frères (1 emploi créé)

→ HMS Vilgo (5 emplois créés)

AIDES À L'INVESTISSEMENT

→ Paolin Musique

→ Atelier des métiers du bois (2 emplois créés)

→ CTM

SOUTIEN AU COMMERCE RURAL

→ Au Snack Bleu

→ Chez Darling

→ Victoria



L'AÉROPORT DE BERGERAC

→ La CAB a continué à accompagner au sein du SMAD le développement de l'aéroport qui connaît encore cette année un trafic soutenu (Trafic 2015 : 281 456 passagers).

→ Modification des statuts du SMAD avec l'entrée du Conseil Régional à hauteur de 10 %, augmentation de la participation du Grand Périgueux passant de 1 à 7 % et la CAB passant de 30 à 34 %.

→ Participation de la CAB au financement de la ligne Bergerac-Périgueux-Paris à hauteur de 41 000 €.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Pour un investissement sur notre patrimoine

Avec la compétence tourisme, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise a clairement indiqué son désir de s'investir dans cette filière porteuse. Identifiée comme l'une des priorités du territoire, la CAB soutient

ce secteur également par la mise à disposition d'une ingénierie technique auprès des porteurs de projets structurants.

PAR LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Office de tourisme

La CAB a délégué à l'Office de tourisme (OT) une partie de sa mission en matière de tourisme.

Afin de permettre à cette structure d'assurer sa mission, l'intercommunalité met donc à disposition de l'office, des moyens financiers, soit en 2015, 264 500 €.

Plusieurs intercommunalités ont confié de la même manière une partie de leur compétence tourisme. Ainsi, l'Office de tourisme est en charge de l'accueil et de l'information des touristes ainsi que de la promotion du territoire.

Commune touristique

La promotion du territoire c'est également le soutien, par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, au projet de classement de la ville de Bergerac en tant que "Commune Touristique"

Territoire touristique

Dans le cadre de l'appel à projet de territoire touristique, l'ensemble des intercommunalités du Sud de la Dordogne se sont fédérées autour d'une action visant à la promotion de notre destination par un site internet dédié au tourisme commun et unique.

L'idée est ici :

- d'enrichir l'offre proposée aux touristes et de leur faciliter la visibilité de la destination du sud Dordogne,
- de présenter le sud Dordogne comme étant un lieu offrant de multiples opportunités de loisirs, d'hébergements, de restaurations...
- de faire des économies de gestion (moyen techniques, financiers et humains),
- de proposer un outil actuel qui réponde aux évolutions en matière de site internet et des attentes des internautes et des touristes «avant, pendant et suite à leur séjour ».
- de permettre un meilleur référencement de notre destination sur internet.



SOUTIEN AUX ACTEURS ET PORTEURS DE PROJET

L'expertise technique des services de la CAB a été sollicitée pour des projets variés à vocation touristique :

- Eden et sens à Ginestet
- Parc à thème Cyrano à Ginestet
- Château des Merles à Mouleydier
- Projet de création d'un hébergement de plein air haut de gamme à Bergerac

- Ciné passion
- La chartreuse de Bignac à Saint-Nexans
- Demandes de diverses mairies
- Projets d'hébergements (les maisons de hobbits, les chalets flottants, les cabanes dans les arbres, gîte social...)
- ...



Pays de Bergerac

VIGNOBLE & BASTIDES

DORDOGNE - PERIGORD

PAR LA VALORISATION DU TERRITOIRE

La CAB a initié une vaste opération de valorisation du patrimoine par le numérique.

Les trois premiers projets en la matière sont :

- La valorisation de la rivière Dordogne, par le biais d'un film réalisé par des drones, allant du Fleix à Lamonzie-Saint-Martin.
 - La reconstitution du château de la Force grâce à la réalité augmentée (en cours de finalisation).
 - La simulation de fonctionnement du tramail de Fraisse à l'aide de la 3D (en cours de finalisation).
- Ces projets, d'un montant total de 27 540 €, ont bénéficié d'une aide de la Région à hauteur de 5 324,40 €.

PAR DE L'ÉVÉNEMENTIEL

La CAB en partenariat avec Ciné Passion en Périgord met en place un projet qui se tiendra le 21 août 2016 au château de Monbazillac et sur les communes environnantes. Journée de découverte de notre territoire et de nos vignobles, en vélo et en tenue "vintage", cet événement "Vélo Paradisio" se conclura par la projection d'un film en plein air. Afin de préparer cet événement, la CAB a investi 5 045 € en 2015.

HARMONISATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

L'Office de Tourisme Bergerac - Sud Dordogne s'est vu confier tout ou partie de la compétence tourisme par certaines intercommunalités en matière d'accueil et d'information des touristes mais également de promotion du territoire.

En 2015, ces intercommunalités se sont rencontrées afin d'harmoniser leurs pratiques en matière de taxe de séjour, C'est ainsi qu'après avoir délibéré une première fois en début d'année pour se conformer à la Loi de finances, la CAB a voté, en septembre 2015, l'allongement de la période de taxation (dans le cas de séjours chez les professionnels de l'hôtellerie), ainsi que l'augmentation de l'ensemble des tarifs qui, pour une partie, étaient jusque-là fixés sur le minimum légal.

Ces changements ont fait l'objet de la réalisation de guides pour aider les hébergeurs (professionnels ou non) à comprendre les différentes modifications intervenues au cours de cette année ainsi que d'une brochure expliquant les différents investissements réalisés par la CAB en matière de tourisme.

LA TAXE DE SÉJOUR EN 2015

→ 90 725,23 € de recettes

INFOS +

INTERCOMMUNALITÉS CONVENTIONNÉES AVEC L'OT

- Communauté d'Agglomération Bergeracoise
- Communauté de Communes Montaigne, Montravel et Gurson
- Communauté de Communes du Pays de Villamblard
- Communauté de Communes des Coteaux de Sigoulès



Aire de camping-car de Pombonne, Bergerac.

SOUTIEN AUX COMMUNES - FONDS DE CONCOURS

Les fonds de concours ont pour objectif d'aider les projets structurants publics en matière de tourisme.

La commune de Queyssac, a reçu une aide de 20 000€ pour l'acquisition de nouveaux bâtiments à des fins touristiques. Cet achat permettra de proposer un lieu d'accueil aux artistes, un hébergement aux touristes avec la possibilité de suivre des stages artistiques. Cette structure pourra également servir de lieu d'expositions et de représentations.

La commune de Bergerac s'est vue attribuer 25 000 € pour son projet d'accueil des camping-caristes. Avec la création d'une aire de stationnement qui fait suite à la réalisation d'une aire de service (ayant également bénéficié d'un soutien de 25 000 €). Ce sont 22 places aujourd'hui disponibles.

- Aire de service : 6 places gratuites + 1 borne de distribution d'eau et de vidange.
- Aire de stationnement : 16 places payantes + 4 bornes électriques.

TRANSPORTS URBAINS ET SUBURBAINS

sur l'ensemble du territoire

Le Périmètre de Transports Urbains correspond aux limites administratives du territoire de la communauté d'agglomération, pour une population de 57 901 habitants (janvier 2015) et une superficie desservie d'environ 427,47 km².

La Régie des Transports Urbains Bergeracois, à l'échelle de la CAB, est une régie à simple autonomie financière, budget annexe au budget principal de la collectivité. Sa Direction et son Administration sont assurées par du personnel de la CAB (18 agents).



Transports Urbains Bergeracois (TUB).

LES TRANSPORTS EN CHIFFRES

- 67 km de lignes
- 159 points d'arrêts
- 32 points d'arrêts pour le TAD suburbain
- 160 432 km parcourus en service régulier
- 34 868 km en services occasionnels
- 158 440 voyages sur les lignes régulières (60 % scolaires)
- 10 936 voyages en TAD
- 48 910 en services occasionnels

LES LIGNES RÉGULIÈRES DU RÉSEAU



- **Ligne 1** : du Nord au Sud, du Bout des Vergnes au Tounet
- **Ligne 2** : de l'Est à l'Ouest, Sainte-Alvère au collège J. Prévert
- **Ligne 3** : de la République à la Cavaille

INFOS +

EN PRATIQUE

Les Transports Urbains Bergeracois (TUB) circulent sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise suivant des itinéraires et des horaires programmés, ou à la demande avec le service de Transports à la Demande (TAD). Les titres de transport sont disponibles, au tarif d'un euro, dans plusieurs points de vente : Antennes Municipales, Centre d'Animation de la Brunetière, Bureau d'Information Jeunesse, Office de Tourisme. Ils peuvent être délivrés à bord de l'autobus par le conducteur. Les véhicules fonctionnent avec du bio-carburant (diester).

NOUVEAUTÉ 2015

La consommation des véhicules est passée de 29 L/100 kms à 27 L/100 kms grâce à l'utilisation de véhicules de plus petit gabarit.

À SUIVRE

- Convention de délégation de l'exercice de la compétence des transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération avec le Conseil Départemental de la Dordogne.
- Réforme intégrale du réseau.
- Mise en accessibilité du réseau.



Transports À la Demande (TAD).

URBANISME

Pour une gestion cohérente de l'aménagement du territoire

Le service urbanisme est composé d'une équipe de 8 agents qui assure deux missions principales : l'instruction du droit des sols et la planification sur les 27 communes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

DROIT DES SOLS

Ce service accueille le public tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. En moyenne ce sont 10 à 15 personnes qui sont reçues chaque jour et pas moins de 40 appels pour des renseignements sur le droit de l'urbanisme.

Les missions au quotidien :

- Assurer l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, certificats d'urbanisme, déclarations préalables).
- Conseiller les particuliers, constructeurs, agents immobiliers, architectes, géomètres sur des questions sur l'urbanisme ou sur les autorisations d'urbanisme.

- Conseiller les maires sur les choix à opérer dans l'urbanisation et les assister dans leurs décisions d'urbanisme (refus ou accord).
- Aider au traitement du pré-contentieux de l'urbanisme auprès des mairies.

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

La CAB exerce le droit de préemption simple sur les zones U et AU sur les documents d'urbanisme. Elle assure l'instruction des DIA dans le cadre des ventes. Comme pour les permis de construire, ces DIA sont déposées en mairie.

PLANIFICATION

Les missions au quotidien :

- Accueillir le public et les maires sur les possibilités de construction.
- Élaborer, modifier et réviser les documents d'urbanisme.
- Traiter le pré-contentieux des documents d'urbanisme.

MISE EN PLACE DE L'AVAP SUR LA COMMUNE DE BERGERAC

Les études sur l'AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) ont été lancées sur la ville de Bergerac en remplacement de la ZPPAUP. C'est un outil de protection du patrimoine architectural ancien ou contemporain, du patrimoine naturel qui intègre un volet environnemental adapté à la protection du patrimoine bâti.



L'URBANISME EN CHIFFRES

- 3 786 autorisations d'urbanisme instruites
- 901 DIA instruites

LES PLU EN 2015

APPROUVÉS

- Révision du PLU de Lembras
- Révision du PLU de Lamonzie-Saint-Martin
- Modification n°3 du PLU de Bergerac

EN COURS

- PLU intercommunal sur les 27 communes avec un travail sur le diagnostic de ce territoire
- Révision à modalités simplifiée du PLU de Mouleydier
- Déclaration de projet sur la commune de Ginestet
- Modification et révision simplifiée sur la commune de Cours-de-Pile

LANCÉS

- Modification du PLUi Dordogne - Eyraud - Lidoire pour la commune du Fleix
- Modification du PLUi Dordogne - Eyraud - Lidoire pour la commune de Saint-Georges-de-Blancaneix
- Modification simplifiée n°4 du PLU de Bergerac

POINT INFO-ÉNERGIE

Ces permanences, gratuites et assurées par la conseillère Myriam Cosset du CAUE, dans les locaux de la CAB, sur rendez-vous 2 fois par mois le vendredi de 9h à 12h30 remportent toujours un vif succès.

- En 2015, 24 permanences / + 80 personnes pour des renseignements et conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ainsi que les aides financières possibles.

PARTICIPATION À DES SALONS

ALTERNATIBA / 27 SEPT.

SALON DE L'HABITAT / 22-25 OCT.

L'occasion d'aller à la rencontre du public pour présenter la législation en matière d'urbanisme, le point info énergie, les PLU. Les stands sont proposés en partenariat avec d'autres services (assainissement, CAUE...).

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Pour une action en faveur d'un habitat équitable

L'équilibre social de l'habitat comporte la création et le suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH), les actions et aides en faveur du loge-

ment social, les opérations en faveur des personnes défavorisées et l'amélioration du parc immobilier bâti.

PLAN LOCAL DE L'HABITAT

Le PLH a été lancé en début d'année simultanément à l'élaboration du PLUi de la CAB, la phase de diagnostic du territoire est en majeure partie terminée. Ce lancement a fait l'objet d'un séminaire, de plusieurs réunions thématiques et d'une visite du territoire en bus avec le CAUE dans le cadre de questions d'urbanisme et d'habitat.

La CAB est membre du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), créé en 2015. Il s'agit d'un dispositif de concertation en cohérence avec le nouveau partage des responsabilités dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement.

MISE À DISPOSITION ESCAT

Dans le cadre de l'extension de places du dispositif national d'hébergement et d'accompagnement pour demandeurs d'asile, demandé par l'Etat et dont la gestion incombe au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale, ce dernier a sollicité la mise à disposition pour une période de 12 mois de biens immobiliers situés à l'ancien site de l'Escat dont la CAB est propriétaire. Quatre logements sont concernés pour l'accueil des réfugiés.

Une convention d'occupation précaire a été établie pour une signature entre le CCAS de la ville de Bergerac et la CAB prévue en début d'année 2016.

CONVENTION TFPB

Cette convention s'inscrit dans le cadre national d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière des propriétés bâties (TFBP) sur les logements sociaux en quartier prioritaire du Contrat de ville, défini par l'Etat, l'Union Sociale pour l'Habitat et les associations d'élus. Elle a pour objet de présenter les choix de mobilisation des moyens issus de l'abattement sur les trois quartiers prioritaires de la CAB, dans un objectif général de renforcement de la mixité sociale et de la cohésion urbaine, en garantissant la maîtrise des charges de locataires et des équilibres financiers de Mésolia. Le second semestre a été consacré à la rédaction des conventions relatives à chaque bailleur en concertation avec les services de l'Etat en prévision d'une signature en 2016.

ETAT DES LIEUX

Afin de réaliser un état des lieux du territoire en matière d'habitat, des rencontres ont été réalisées. 14 communes concernées en 2015 : Saint-Nexans, Colombier, Monbazillac, Bouniagues, Saint-Laurent-des-Vignes, Queyssac, Lembras, Creysse, Mouleydier, Lamontzie-Montastruc, Gardonne, Prigonrieux, Bergerac, Ginestet. La suite des rencontres se terminera sur l'année 2016.



Inauguration du lotissement La Pommeraie, Prigonrieux.

PLH EN CHIFFRES

- 1 séminaire de lancement PLUi-PLH
- 4 comités techniques
- 2 comités de pilotage
- 4 commissions et ateliers thématiques

INFOS

FONDS DE CONCOURS EN 2015

COMMUNE DE PRIGONRIEUX

- Lieu-dit « Fonclare » avec le bailleur Dordogne Habitat - Opération achevée et logements loués / 10 logements (T3-T4) financés par la CAB à hauteur de 3 000 € par logement soit une enveloppe de 30 000€.
- Lieu-dit « La Pommeraie » avec le bailleur Mésolia - Opération achevée et logements loués / 30 logements (T3-T4) financés par la CAB à hauteur de 3 000€ par logement soit une enveloppe de 90 000€.

COMMUNE DE MONFAUCON

- Réhabilitation d'une partie de l'ancien presbytère en logement social. Opération achevée et logement loué / Le projet concerne un appartement T4 de 150 m² dont les travaux de réhabilitation sont essentiellement des travaux d'isolation, plomberie, sanitaire et installation électrique. Financement de la Cab à hauteur de 3 000€.

COMMUNE DE SAINT-NEXANS

- Projet de construction de 4 logements sociaux en 2016 avec le bailleur Dordogne Habitat.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Pour une politique sociale d'accompagnement

L'accueil des gens du voyage sur le territoire se fait par la gestion des aires d'accueil et de grand passage. La CAB gère actuellement une aire de grand passage (120 places), et une aire d'accueil (18 emplacements). La

gestion de l'aire d'accueil a été transférée à la CAB le 7 juillet 2013. Depuis le 1^{er} juillet 2015 la Communauté d'Agglomération Bergeracoise a repris la gestion des aires d'accueils des gens du voyage en régie directe.

En 2015, il a été décidé de mettre en place un service d'accueil des gens du voyage constitué d'un chef de service, d'un agent d'accueil et d'une éducatrice spécialisée.

La reprise en régie permet notamment de développer le volet social et l'accompagnement des familles ainsi que d'établir une relation de confiance entre les voyageurs et la collectivité.

AIRE DE GRAND PASSAGE

L'aire accueille des missions évangéliques ou des commerçants constitués au minimum de 7 caravanes.

Dans le cadre de la mission prévue le 21 octobre, à la demande de la préfecture, la CAB en partenariat avec la mairie de Bergerac et l'ASNIT (Association sociale nationale internationale tzigane) a organisé l'aménagement de l'aire et son extension sur un terrain appartenant à la ville de Bergerac afin d'accueillir dans les meilleures conditions les 250 caravanes prévues sur une période de 15 jours. Les travaux ont été réalisés en concertation régulière avec les pasteurs et le

représentant local de l'ASNIT, pour un montant de 20 692 € (pris en charge par la CAB), hors travaux réalisés en régie et matériaux fournis par la collectivité. Le bilan est très positif, les partenaires sont très satisfaits du travail réalisé en commun, de l'entente et de la sérénité avec laquelle il est possible de travailler.

Les pasteurs pensent augmenter le nombre de caravanes pour la mission Bergeracoise de 2016.

AIRE DES GILETS

La gestion de cette aire nécessite des travaux d'entretien annuels (29 048,26 €) : plomberie, électricité, menuiseries, revêtement sur les abords, petit matériel (fils à linge, peinture, serrures...).

PROJET SOCIAL

Le schéma départemental, loi du 5 juillet 2000, stipule et implique des conditions de stationnement et d'accueil correctes et doit permettre aux familles d'avoir accès aux services de droit commun (santé, travail, éducation, scolarisation). Le projet permet

une description précise et globale du rôle de l'agglomération sur le territoire ainsi qu'une définition de l'action pilotée sur l'aire d'accueil. Il est donc constitué en deux parties distinctes. Ainsi, le projet social d'aire d'accueil « les Gilets » s'articule autour de 5 objectifs. De plus, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental. Deux éducateurs spécialisés sont chargés d'assurer le suivi de l'accompagnement social des voyageurs, de coordonner des actions médico-sociales et socio-culturelles en lien avec les partenaires du territoire. Ce projet social vise donc à favoriser l'intégration de l'aire d'accueil dans la cité, d'informer, de mobiliser les partenaires, de développer les actions permettant l'accès aux équipements de droit commun, de déterminer les demandes et repérer les besoins. Ce projet s'étale sur un an et sera évalué en fonction des objectifs fixés. Ainsi, de nouvelles perspectives seront envisagées si besoin, en fonction des demandes, des besoins et des volontés.

2015 EN CHIFFRES

AIRE DE GRAND PASSAGE

→ Accueil de 371 caravanes

AIRE D'ACCUEIL LES GILETS

→ 18 emplacements de 2 caravanes

→ 9 727 jours d'occupation

→ 69,12 %, taux d'occupation

PROJET SOCIAL EN ACTIONS

SUR L'AIRES DES GILETS

→ CADRE DE VIE

Accueil, écoute, médiation

→ SCOLARISATION

Levée des freins à la fréquentation scolaire, lutte contre l'absentéisme, soutien scolaire

→ INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Accompagnement, information et orientation, accès aux services et aux dispositifs

→ ACCES AUX SOINS

Accompagnement, information, actions de prévention, identification des besoins spécifiques

→ ANIMATIONS SOCIO-CULTURELLES ET EDUCATIVES

Découverte des équipements, soutien aux projets, développement de l'adhésion, participation à la vie communale

IMPACT SUR LE TERRITOIRE

→ ACCOMPAGNEMENT VERS LA SEDENTARISATION

Accompagnement vers l'insertion sociale, accès au logement et maintien dans de bonnes conditions, intégration dans l'environnement dans le respect de la culture, des droits et devoirs de chacun

→ RELAIS DES PARTENAIRES

Développement du travail en réseau (droits et devoirs, santé, formation et scolarisation, élection de domicile, médiation auprès des institutions, commerçants...)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour une gestion durable de notre territoire

Depuis la loi sur l'eau de 1992 et la nouvelle Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, les SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif - sont obligatoires sur l'ensemble du territoire national. La CAB exerce cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2013. Par ailleurs, la collectivité travaille à l'entretien et à la valorisation de son patrimoine avec notamment des projets structurants à l'image de la Véloroute-Voie Verte.

SPANC

Deux techniciennes assurent la partie service public du SPANC :

- réception des demandes de contrôles
- renseignements des usagers
- "service après-vente"
- suivi du prestataire

Quatre techniciens Véolia sont chargés des contrôles techniques des installations et de la rédaction des rapports (prestataire jusqu'au 21/12/17).

En 2015, les contrôles périodiques ont été achevés sur les communes de Lembras, Saint-Nexans et Queyssac. Les contrôles ont été lancés sur les communes de La Force, Prigonrieux et Bergerac.

VÉLOROUTE-VOIE VERTE

Ce projet s'inscrit dans une démarche de grande envergure d'itinérance douce le long de la Dordogne à l'image de grands itinéraires actuellement en cours de réalisation, comme la « Loire à Vélo » ou bien la « Véloroute du Littoral Atlantique ou Vélodyssée ».

Ce circuit est composé de portions en site propre (voie verte) et de tronçons en site partagé (véloroute).

Inscrit au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes, ce projet se déve-

loppe des volcans d'Auvergne jusqu'à l'estuaire de la Gironde, soit un itinéraire de 400 km traversant quatre régions et six départements. Notre "Véloroute", provisoirement nommée V91, rejoindra



Véloroute - Voie Verte, Bergerac.

Parallèlement, la CAB et le SCoT sont lauréats de l'appel à projet 200 « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie lancé fin 2014. Cette nomination va permettre notamment de financer des actions concrètes visant à réduire les consommations d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre.

LE SPANC EN CHIFFRES

INFOS

- 190 contrôles de conception implantation (neuf et réhabilitations)
- 176 contrôles de bonne exécution des travaux (neuf et réhabilitations)
- 242 contrôles ventes
- 54 contrôles de diagnostics de l'existant
- 678 contrôles de bon fonctionnement
- 3 contrôles de faisabilité d'assainissement au stade du CU

celle des Pèlerins (schéma européen) et celle de la Loire à la Garonne (schéma national). La voie verte a été conçue comme la colonne vertébrale des déplacements doux sur le territoire. Elle sera connectée à la Coulée Verte du Caudeau et aux sentiers de randonnée, notamment sur les communes qui ne sont pas en bordure de rivière. Sur le territoire de la CAB, cela représente environ 50 km de tracé sur les rives de la Dordogne.



En 2015, le groupement de bureaux d'étude Folius Ecopaysage - Ingetec - Fonville a travaillé sur la validation du tracé (réglementaire, juridique et technique). La préparation et le suivi des tranches annuelles ont également été étudiées.

RIVIÈRE

La CAB réalise l'entretien des berges et pistes en bord de Dordogne de Gardonne, Lamonzie-Saint-Martin et Bergerac selon 3 passages par an ainsi qu'un débitage et l'enlèvement des arbres tombés.

L'île de la Pelouse à Bergerac et la couasne de Tuilière à Lamonzie-Saint-Martin sont entretenues annuellement.

SENTIERS DE RANDONNÉE

Trois passages annuels sont réalisés pour l'entretien des sentiers de randonnée mis aux normes PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) sur les communes de Bergerac, Bouniagues, Colombier, Ginestet, Lembras,

Monbazillac, Queyssac, Saint-Laurent-des-Vignes et Saint-Nexans.

Un travail a été mené avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT) pour la réalisation du plan guide recensant ces boucles de randonnée en vue d'une parution en 2016.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

L'année 2015 pour le TEPCV a été une année de construction et de mise en place des conventions inhérentes à ce projet. La première, avec le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a permis un travail transversal avec les services de la CAB, du SYCOTEB, en lien avec la DREAL, service instructeur de l'Etat. Il a fallu dans la réactivité, proposer 4 types d'actions inscrites dans les fiches - actions sous maîtrise d'ouvrage communautaire. Ces actions concernent le fonctionnement des services : véhicules, audit énergétique de notre patrimoine, solution innovante pour l'ancien site

de l'Escat et aires de covoiturage sur le territoire de la CAB.

Parallèlement, une convention financière avec l'ADEME a également été construite permettant le financement d'une partie du poste du chargé de mission ainsi que son fonctionnement. Les deux conventions ont ainsi été validées par les élus communautaires, d'abord en bureau puis en conseil communautaire. Elles permettent aujourd'hui à la CAB de mettre progressivement en œuvre ces 4 composantes.

PETIT PATRIMOINE BÂTI

Dans le cadre du chantier de coopération européen avec le Pays du Grand Bergeracois qui avait permis en août 2014 la restauration de la fontaine de Labarde à Creysse, six jeunes volontaires du territoire sont partis cette année en Roumanie, pour travailler sur une fontaine en compagnie de jeunes volontaires roumains. Cette expérience leur a également permis de découvrir une région et de faire de belles rencontres.



2015 | FAITS MARQUANTS

VÉLOROUTE-VOIE VERTE

- Creysse (entre le chemin des écoles et le complexe sportif) : réception des travaux de réalisation d'une piste d'exploitation d'assainissement d'environ 800 mètres qui pourra servir de support à la future voie verte (site propre : piétons, PMR, vélos).
- Mouleydier (entre la STEP & la cale de mise à l'eau) : Travail sur les futurs travaux de réalisation d'une piste d'exploitation (démarrage de la partie piste en mai 2016) d'assainissement d'environ 2 km qui pourra servir de support à la future voie verte.

SÉCURISATION DES BERGES AU FLEIX

- Travaux de restructuration de la berge et du perré en créant une chemise drainante en recul et un fossé drainant et filtrant en contrebas de la cuvette béton située sur l'emprise de la cale, afin d'accompagner les eaux de pluies et de ruissellement. Restauration par la technique végétale de lits de plants et plançons.

SENTIERS DE RANDONNÉE

- Préparation d'un plan guide avec le CDT recensant les 17 boucles de randonnée présentes sur les communes de Bergerac, Bouniagues, Colombier, Ginestet, Lembras, Monbazillac, Queyssac, Saint-Laurent-des-Vignes et Saint-Nexans.

TEPCV

- Signature de la convention « Territoire à Énergie Positive pour Croissance Verte » avec le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - 9 septembre
- Signature de la convention financière avec l'ADEME - 18 novembre



Droits
&
Services à la
personne



PETITE ENFANCE

Une prise en charge autour d'un projet éducatif et pédagogique

La CAB exerce les compétences en matière de petite enfance, à savoir, l'accueil des enfants âgés de 2,5 mois à 6 ans. La prise en charge est réalisée autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique visant à optimiser la qualité de l'accueil des enfants et de leurs familles.

LES CRÈCHES

Les Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) assurent la prise en charge collective des enfants de 2,5 mois à 6 ans. Sur le territoire, la CAB assure la gestion de 7 crèches, dont 2 micro-crèches et 1 halte-garderie.

LA CRÈCHE FAMILIALE

Ce mode d'accueil est complémentaire des crèches collectives, notamment pour

les parents dont les horaires ne correspondent pas à ceux des crèches (emplois du temps fluctuants, embauche matinale et débauche tardive, ...).

La Crèche Familiale regroupe des assistantes maternelles agréées encadrées par des professionnels (infirmière, puéricultrice, psychologue, médecin, ...) et réparties sur le territoire. Elle est dirigée par une infirmière.

Les enfants sont accueillis au domicile de

l'assistante maternelle.

Chaque semaine, des activités sont proposées aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

La Crèche Familiale est gérée par la CAB qui emploie et rémunère les assistantes maternelles, ce qui permet aux parents de se décharger des formalités administratives à effectuer pour l'emploi direct d'une assistante maternelle.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM est un lieu d'accueil et d'information au service des assistantes maternelles et des parents. Il propose également des animations pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Pour les parents qui cherchent un mode d'accueil pour leurs enfants, le relais les informe des différentes possibilités qui s'offrent à eux, et les accompagne dans les démarches administratives. Pour les assistantes maternelles, le relais est un lieu d'accueil et d'accompagnement professionnel.

Le RAM c'est aussi des soirées d'information, des sorties, un journal semestriel et des flashes infos réguliers.



Semaine de la parentalité : ateliers et mobilier surdimensionné - Maison Géante.

INFOS +

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- Le Multi-accueil Bellegarde Bergerac / 50 places
- Le Multi-accueil Moulinier Bergerac / 30 places
- Le Multi-accueil Pous Bergerac / 75 places
- Le Multi-accueil « L'Eau Vive » Saint-Sauveur / 20 places
- La Micro-crèche « Les Pitchouns » La Force / 10 places
- La Micro-crèche « Les Moussaillons » Prignonieux / 10 places
- La Crèche Familiale 10 places
- Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

LA PETITE ENFANCE EN CHIFFRES

- 96 agents dans le Service
- 47 stagiaires accueillis

CRÈCHES

- 401 enfants accueillis
- 298 dossiers présentés en commission

CRÈCHE FAMILIALE

- 14 enfants accueillis
- 6 assistantes maternelles

RAM

- 246 assistantes maternelles sur le territoire (hors crèche familiale)
- 765 places sur le territoire (hors crèche familiale)
- 7 ateliers-jeux / semaine sur 8 sites
- 4 permanences / semaine

JEUNESSE

Les accueils de loisirs

Plusieurs structures à destination de la jeunesse sont gérées par la CAB. Les enfants et jeunes de 3 à 17 ans sont ainsi accueillis et accompagnés au sein des 5 accueils de loisirs (ALSH).

Les 5 ALSH de la CAB proposent aux enfants et aux jeunes du territoire des activités de loisirs diversifiées, respectueuses des rythmes de vie (activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques et techniques, etc.). Les programmes d'animation sont construits en faisant référence au projet éducatif et au projet pédagogique proposés par l'équipe d'animation.

ACCUEIL DE LOISIRS DE BERGERAC «TOUTIFAUT »

Implanté dans un parc de 7 ha, l'ALSH de Bergerac « Toutifaut » accueille des enfants de 3 à 14 ans, les mercredis après-midis, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 220 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA FORCE

Implanté dans la rue des écoles à proximité de la médiathèque, l'ALSH de La Force accueille des enfants de 3 à 14 ans, les mercredis après-midis, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 58 enfants.



Participation des 4 ALSH à la Foire Exposition 2015 à Bergerac.

ACCUEIL DE LOISIRS DE PRIGONRIEUX

Implanté dans le parc des écoles, l'ALSH de Prigonrieux accueille des enfants de 3 à 12 ans, les mercredis après-midis, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 70 enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT-SAUVEUR

Implanté dans le bourg, l'ALSH de Saint-Sauveur accueille des enfants de 4 à 12 ans, les mercredis après-midis, les petites vacances scolaires et l'été. Son agrément est donné pour 35 enfants.

OPÉRATION VACANCES POUR TOUS LES JEUNES (VPTJ)

VPTJ permet d'accueillir 90 jeunes, de 12 à 17 ans et propose une programmation d'activités et de sorties à un tarif accessible à tous, durant les vacances d'hiver, de printemps et d'été. L'accueil se fait à la salle de l'Orangeirie, Parc Jean Jaurès, à Bergerac. En 2015, 2 sessions supplémentaires ont été ouvertes aux vacances d'automne et de Noël.



Sortie Vacances Pour Tous les Jeunes.

LES ACCUEILS DE LOISIRS EN CHIFFRES

**1 451 enfants accueillis,
dont 106 hors CAB**

- Bergerac : 591
- La Force : 216
- Prigonrieux : 241
- St-Sauveur : 162
- VPTJ : 244

**70 enfants pour les
5 minis séjours estivaux**

**124 enfants au spectacle
de clowns de Noël à
l'Auditorium - Espace
François Mitterrand à
Bergerac.**



LE SERVICE JEUNESSE ET SPORT

La construction du service est passée naturellement par l'harmonisation des fonctionnements et la mise en place d'outils communs avec un souci de professionnalisation et le même niveau de service pour les usagers.

- 5 documents harmonisés à caractère pédagogique (projets pédagogiques 2 fois par an et mini-séjours) à partir d'une trame commune.
- Des outils d'évaluation.
- Des réunions mensuelles des équipes de direction permettant des temps d'échange mettant l'accent sur des dossiers particuliers transversaux (réglementation, procédures).
- Une annualisation du temps de travail intégrant la mutualisation du personnel, les temps de préparation et les temps d'animation.
- Une procédure budgétaire plus efficace pour améliorer la gestion des dépenses et des recettes.
- Une procédure de facturation aux tiers (CAF, MSA, RSA, ...).
- Un tableau de bord pour l'analyse de l'activité avec un suivi des fréquentations pour une régulation améliorée.
- Un tableau de bord CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) : déclaration DDCSPP, capacité théorique, taux d'occupation.
- La présentation des ALSH sur le site de la CAB afin d'apporter une meilleure lisibilité pour les usagers avec la possibilité de télécharger les programmes d'animation, le dossier d'inscription commun, ...
- L'acquisition du logiciel de gestion e.enfance de Berger Levraut qui permet une analyse fine de l'activité par extractions (fréquentation, public accueilli, âge, niveau de ressources des familles, ...).



★ 2015 | FAITS MARQUANTS

DES SÉJOURS D'ÉTÉ

70 enfants et jeunes ont pu profiter de mini-séjours proposés sur les deux mois d'été. Au nombre de 5, ces mini-camps se sont déroulés en Gironde, dans le Lot-et-Garonne et dans le Périgord. Favoriser le dépaysement, proposer à l'enfant de nouveaux loisirs et développer la vie en collectivité, restent les objectifs de cette offre de loisirs.

fréquenté les accueils de Loisirs de Toutifaut et de La Force, en juillet/ août

- Le Comité d'Établissement Fondation John Bost
- L'Association Cirquième Sens
- La Fédération de pêche Dordogne
- L'Association Sports pour Tous
- La Ligue de l'Enseignement de la Dordogne, Lire et Faire Lire

NOËL - LES ACCUEILS EN FÊTE

Pour la deuxième année consécutive, à l'occasion des vacances de Noël, il a été décidé de rassembler sur le site de Toutifaut Bergerac tous les animateurs des structures et d'y accueillir les enfants des 4 ALSH. Une dynamique intéressante qui a permis, à nouveau, la découverte d'un large éventail d'activités, l'échange et la mixité. Cent-vingt-quatre enfants ont pu également bénéficier d'un spectacle de clowns à l'Auditorium - Espace François Mitterrand, suivi d'un goûter offert aux familles.

FORMATION

Des temps de formation communs ont été proposés pour l'ensemble des équipes d'animation.

- Le premier proposé par l'IME (Institut Médico Educatif) de l'Association Les Papillons Blancs sur la thématique des enfants en situation de handicap.
- Le second proposé par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) portant sur la réglementation des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs).
- Recyclage et formation initiale aux premiers secours pour les équipes des 5 ALSH : PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Formation réalisée par le SASB (Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois).

LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

- Les Francas de Dordogne
- L'IME de Rosette - Papillons Blancs. 13 enfants de l'IME ont

JEUNESSE Bureau Information Jeunesse et Espace Jeunes

Les jeunes de 12 à 25 ans sont accueillis au sein du Bureau Information Jeunesse (BIJ), de l'Espace Jeunes et du Cyberspace emploi. Chaque structure propose des accompagnements variés selon les besoins spécifiques des jeunes : informations, aides dans les démarches diverses,

LE BIJ

Le cœur de métier du BIJ est l'information au service des 12/25 ans. Il s'agit en particulier, par le biais d'entretiens individuels, d'identifier les besoins des jeunes, de les aider dans leurs démarches et de les accompagner dans leurs projets sur des thématiques précises : se former, trouver un job, aides financières, santé, destination Europe, se loger, gérer son quotidien, s'engager, accès internet... 17 575 demandes d'information ont été traitées en 2015. Le lieu est clairement identifié par les jeunes notamment grâce aux journées d'information, aux permanences dans les établissements scolaires et à l'élargissement du nombre de partenaires (PJJ, Maison des ados, association l'Atelier, Centre de planification, infirmières scolaires...).

En plus de l'information au quotidien et des journées d'informations spécifiques qui suscitent beaucoup d'intérêt de la part des jeunes, le BIJ met en place des dispositifs à destination de la jeunesse.

→ Bourse permis de conduire

La CAB finance 50 à 80 % de la formation à la conduite de jeunes candidats au permis selon certains critères. En échange, le jeune signataire s'engage à effectuer 60 h de bénévolat dans une action d'intérêt général. 10 bourses ont été attribuées en 2015.

→ Quinzaine des futurs étudiants

Les animatrices aident les jeunes dans toutes les démarches de futur étudiant et mettent à disposition des plans des villes universitaires, des réductions transport (SNCF et CIJA), des guides pratiques des CROUS, des logements, des jobs, des informations sur la vie associative, un guide BIJ sur la vie étudiante.

→ Logements jeunes

Le BIJ, en partenariat avec le service logement de la mairie de Bergerac, propose un service logement aux jeunes de 18 à 30 ans, scolaires, étudiants, stagiaires en formation continue ou en alternance. Le fichier est constitué de nombreuses offres locatives

espace rencontre, développement de projets, appui logistique, ... C'est ainsi, qu'à l'initiative des jeunes, plusieurs projets ont pu être concrétisés et sont aujourd'hui devenus incontournables à l'image du tremplin Jeunes Talents ou encore du festival Cultures Urbaines.

de propriétaires privés qui restent les seuls décisionnaires dans la gestion de leurs logements (prix du loyer, caution, acceptation ou refus). Il s'agit d'une entente de gré à gré entre propriétaire et locataire potentiel. La CAB assure l'intermédiaire entre les deux.

→ Opération Sac Ados

Cette opération, organisée par le Conseil Régional d'Aquitaine, permet à des jeunes du territoire de financer leurs vacances sur la base d'un projet concret.



LES JOURNÉES INFORMATION IJ 2015

- Sex'primer / Sex'périmenter
5 et 6 février / 3 et 4 décembre, Place Doublet.
- Je suis accro et vous ?
13 mars, Auditorium - Espace François Mitterrand.
- L'estime de soi
9 et 10 avril, Rocksane.
- Jobs d'été
1^{er} avril, Salle Anatole France.
- Bien préparer sa saison
10 juin, Place Doublet.
- Prévention SIDA
21 juin, Place Doublet.
- Quinzaine des futurs étudiants
23 juin - 7 juillet, Place Doublet.
- Le Web
3 et 4 décembre, Rocksane.

INFOS +



LE CYBERESPACE EMPLOI

Située dans le BIJ, la structure est ouverte aux demandeurs d'emploi quel que soit leur âge, uniquement sur rendez-vous, 2 matinées par semaine pour un accompagnement informatique (frappe CV et lettre de motivation, site Pôle

Emploi, télécandidature, création boîte mail, envoi CV par mail, inscription agences d'intérim ...). Le mardi matin, les ateliers se font sur prescription de Pôle Emploi. En 2015, 247 demandeurs d'emploi ont fréquenté la structure.

L'ESPACE JEUNES

C'est un lieu d'accueil pour les 12/25 ans. Ils apprécient de pouvoir s'y retrouver, discuter, jouer, consulter Internet... C'est aussi un lieu dans lequel ils trouvent une équipe à leur écoute pour les accompagner dans leurs projets. Enfin, la structure propose des événements pour la jeunesse.

Fréquentation

Au total, ce sont 2 245 jeunes qui ont fréquenté la structure en 2015. Ce chiffre est similaire à celui de 2013, l'année 2014 ayant connu une forte augmentation de 34 %. La fréquentation moyenne est de 9 jeunes par jour, dont la moitié sont des lycéens, en particulier internes. Le



nombre de jeunes participant aux actions hors les murs a augmenté, passant de 1 112 à 1 422.

Ne figurent pas dans ces statistiques, les jeunes rencontrés lors des permanences

réalisées dans les établissements scolaires en partenariat avec le BIJ.

Des manifestations incontournables !

L'Espace Jeunes accompagne les jeunes dans leurs projets. Depuis sa création plusieurs manifestations, à l'initiative des jeunes, ont vu le jour, dont certaines se sont pérennisées. L'ensemble de ses projets s'élabore avec de nombreux partenaires : l'Atelier, la Maison des adolescents, les associations du Bergeracois, l'Education nationale, la Ville de Bergerac et les Conseils Municipaux de Jeunes..., avec une transversalité des services de la CAB et avec le soutien financier de la CAF, de la DDCSPP et du Contrat de Ville.

BIJ ET ESPACE JEUNES EN CHIFFRES

INFOS +

- 9 856 informations issues du fonds documentaire fournies
- 1 994 ventes effectuées
- 3 517 appels reçus
- 225 logements consultés
- 842 accès à Internet fournis
- 1 141 autres réponses apportées
- 3 919 participants aux Journées IJ
- 2 245 jeunes accueillis à l'Espace Jeunes
- 247 personnes reçues au Cyberespace Emploi



2015 | FAITS MARQUANTS

LES CULTURES URBAINES #5

Un événement par et pour la jeunesse Bergeracoise autour du skate, BMX, graff, danse, chant. Cette 5^e édition a eu lieu, à la demande des jeunes, pendant les vacances de printemps. Le festival s'est clôturé le dimanche avec des démonstrations faites par les jeunes en danse, percussions et rap. Point fort de l'événement : se retrouver en plein centre de la ville, pour révéler leurs savoir-faire. Le public est satisfait de pouvoir assister à une animation de rue de qualité, réalisée par des jeunes.
Fréquentation : 765 jeunes / 300 tout public

LES JEUNES TALENTS #4

Le principe : des jeunes, dans différentes catégories artistiques, se présentent individuellement ou en groupe devant un jury constitué de professionnels, d'élus, de membres des Conseils Municipaux de Jeunes de Bergerac. Cette 4^e édition proposait : un nouveau lieu, le Centre culturel Michel Manet et une nouvelle date, à l'automne. Initialement prévue les 14 et 15 novembre, la manifestation a dû être reportée sur une après-midi en raison des attentats du 13 novembre. Les partenaires et membres du jury ont eu un immense plaisir à pouvoir échanger avec les jeunes et à les conseiller si besoin.

Entre les jeunes, une complicité s'installe et certains participent à des festivals dans le Bergeracois, grâce à nos partenaires.

Fréquentation : 187 jeunes / 233 tout public

FÊTE DE LA MUSIQUE

Il a pu être mis à disposition des jeunes danseurs et musiciens une scène place Doublet, tout l'après-midi. Le relais a été pris dans la soirée par la Rockschool. Comme chaque année, le BIJ a assuré une action prévention SIDA.

Fréquentation : 250 jeunes / 250 tout public

UN CHANTIER DE COOPÉRATION

6 jeunes du Bergeracois sont partis en Roumanie dans le cadre d'un échange, dont la première partie s'était déroulée pendant l'été 2014 à Creysse. Ils ont rénové une fontaine, découvert une région et fait de très belles rencontres qui leur ont donné envie, à tous, de repartir.

LA DISCOTHÈQUE D'UN JOUR #2

Après-midi festive pour les 13/17 ans au Rocksane animée par des DJ professionnels.

Fréquentation : 60 jeunes

COURT-MÉTRAGE / CINÉMA

→ Soirée court-métrage spécial Jeunes au Rocksane. 2h30 de projection de films réalisés exclusivement par des jeunes de l'ensemble du département, dont le court-métrage « 4.95 » lauréat du concours.

Fréquentation : 40 jeunes / 60 tout public

→ Soirée film « Chante ton bac d'abord » au cinéma, avec la projection de « 4.95 » sur grand écran.

Fréquentation : 100 jeunes / 75 tout public

« DONNER DE MON TEMPS À UNE ASSOCIATION ... »

Projet né à l'initiative de deux collégiennes : les jeunes font 2 heures de bénévolat dans des associations partenaires (Banque alimentaire, Restos du cœur, Croix rouge, SPA...) et bénéficient ensuite de places de cinéma. C'est le moyen pour les jeunes de s'engager dans un acte citoyen, de découvrir le fonctionnement d'une association et de pouvoir plus facilement aller au cinéma.

Fréquentation : 68 jeunes

EXPOSITION « BEN'S DESSTYLE »

Les œuvres d'un jeune qui fréquente régulièrement la structure exposées au BIJ/Espace Jeunes.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscine intercommunale et Gymnase Delmarès

La CAB assure la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Actuellement, deux structures sont à la disposition du public pour leurs activités sportives et de loisirs : piscine intercommunale de Picquecailloux à Bergerac et gymnase Delmarès à Creysse.

LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE PICQUECAILLOUX

Seul équipement aquatique couvert sur tout le Bergeracois, il est composé d'un grand bassin de 25 mètres/6 couloirs et d'un bassin ludique de 150 m². La piscine intercommunale accueille des publics variés : écoles primaires CAB et hors CAB, collèges et lycées, aquagym et école de natation, instituts pour personnes handicapées, associations sportives...

En 2015, 50 000 € de travaux ont été engagés en investissement. 195 casiers automatiques ont été installés en lieu et place des anciens porte-habits. L'achat de deux robots de fond de bassin a permis la mécanisation du nettoyage et l'amélioration de la

qualité de l'eau. D'autres travaux techniques pour un fonctionnement optimal ainsi qu'une mise aux normes environnementales du stockage des produits chimiques ont également été réalisés.

Pour une amélioration du service, plusieurs dispositions ont été prises.

→ Accueil de l'école de natation sur 3 jours (lundi, jeudi, vendredi) au lieu d'un seul jour (vendredi).

→ Un ETAPS en pédagogie par classe et pour toutes les écoles primaires de la CAB. Jusqu'à présent, seules les écoles de Bergerac étaient concernées.

→ Les nouveautés aquagym : 14 cours accessibles à tous à partir de 16 ans ; ouverture de l'ensemble des cours

avec le tarif +62 ans ; fin des inscriptions avec dossier : les inscriptions sont libres et accessibles toute l'année aux horaires d'ouverture de la caisse.

LE GYMNASSE DELMARÈS

Le Complexe Sportif du Roc à Creysse est constitué par :

→ le Gymnase Delmarès

→ deux terrains de football attenants

Le gymnase d'une surface de 1800m² est une salle polyvalente à dominante sportive de 3^e catégorie pouvant accueillir jusqu'à 440 personnes assises. Il est disponible à la location.

Cette année, plusieurs améliorations ont été réalisées dont la gestion par badge (février) et la réactualisation du règlement intérieur (septembre).

LA PISCINE EN CHIFFRES

INFOS +

- 90 020 entrées
- 1 680 personnes inscrites à l'aquagym
- 90 enfants inscrits à l'école de natation
- 6 compétitions reçues (Cercle des Nageurs et club de triathlon)

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES FRÉQUENTANT LA PISCINE

- 32 écoles primaires CAB
- 11 écoles primaires hors CAB
- 5 collèges
- 4 lycées
- 40 860 élèves au total

LE GYMNASSE EN CHIFFRES

- 12 associations utilisatrices conventionnées à l'année (dont 10 sportives)
- 24 formations accueillies
- 28 compétitions sportives accueillies
- 23 locations loisirs
- 4 locations institutionnelles



Piscine intercommunale de Picquecailloux.



Gymnase Delmarès à Creysse.

SANTÉ

Quatre axes pour un projet

La compétence Santé a été transférée à la CAB le 1^{er} janvier 2013. Dans ce cadre, le Contrat Local de Santé (CLS), signé le 26 juin 2013, vise à mettre en cohérence la politique régionale de santé et les démarches locales de santé existantes déclinées par axes.

LES OBJECTIFS

Les objectifs globaux du CLS visent à agir ensemble pour la santé des citoyens au cœur des territoires de façon durable et équitable. C'est un outil souple et modulable qui établit le lien entre les projets régionaux de santé et les projets portés par les collectivités.

Le CLS est une réponse adaptée au plus près des besoins de la population en termes de prévention de la santé, de soin, d'accompagnement médico-social mais aussi de logement, d'environnement, d'éducation et de relations sociales. Ces réponses se déclinent par un programme d'actions pluriannuel (fiches actions), co-construit à partir des besoins locaux. Depuis la signature du CLS, ce sont plus de 50 réunions partenariales, 8 réunions avec l'ARS, 7 avec l'IREPS (Aquitaine et Dordogne) qui ont été organisées, ainsi que 3 comités de pilotage. En 2015, 5 nouveaux signataires ont rejoint le CLS.

LES 4 AXES

1/

INFORMATION ET COMMUNICATION

- Promouvoir une information fiable, accessible et harmonisée des offres de services et dispositifs de santé existants.
- Organiser la mutualisation et la diffusion de l'information.

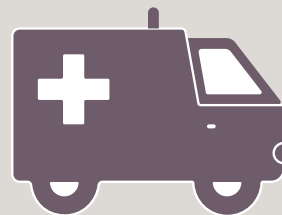
LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2015

- LANCEMENT** du portail santé. www.la-cab.fr/sante
- ACTUALISATION** du répertoire des acteurs de la santé, du social et du médico-social.
- 90 partenaires inscrits.*

2/

ÉGALITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE DEVANT LA SANTÉ

- Soutenir la démographie médicale et paramédicale.
- Améliorer la fluidité des parcours de soins du Bergeracois.



ACTIONS RÉALISÉES EN 2015

- AIDE** aux étudiants futurs professionnels de santé.
- 1 aide financière au logement, 3 aides à la recherche de logement.*
- SOUTIEN** aux projets de santé.
- Labellisation d'un projet à Creysse en cours.*
- ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT** de médecins candidats à l'installation sur le territoire.

3/

PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LE CADRE DE VIE

- Développer des enjeux de santé au sein des projets de développement social des quartiers.
- Aller au-devant de la grande précarité et de la marginalisation.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2015

- POURSUITE** des ateliers artistiques pour créer un lien social pour les personnes les plus fragiles.
- PARTENARIATS** autour de l'habitat indigne ou indécemment.
- RÉALISATION** d'actions ponctuelles.

4/

PRÉVENTION ET ACTIONS

- 4-1**
- Impulser des projets participatifs visant à promouvoir la santé des jeunes et des familles.
- Renforcer la coordination des acteurs du médico-social dans les domaines de la grossesse et la périnatalité.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2015

- COORDINATION** des acteurs de l'enfance ordinaire et extraordinaire.
- Partenariat avec les Papillons Blancs sur la formation des équipes qui accueillent dans les crèches des enfants porteurs de handicaps.*
- 4-2**
- Promouvoir un bon vieillissement.
- Prendre en charge les cas de dépendance.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2015

- DÉCLINAISON** des fiches actions dans le cadre de la conférence de territoire.



© Balmaby Wasson

LES SIGNATAIRES DU CLS

- La Communauté d'Agglomération Bergeracoise
- L'Agence Régionale de la Santé Aquitaine (ARS)
- L'Etat
- Le Conseil Départemental
- Le Centre Hospitalier de Bergerac
- La Clinique Pasteur
- Le Centre Hospitalier Spécialisé Vauclaire
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- L'Association les Papillons Blancs
- La Mutualité Française
- L'Espace santé "La fontaine fleurie"
- Le Pôle de Santé de Bergerac

INFOS +

GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Salles de spectacles et école de musique

La CAB assure la gestion (construction, aménagement, entretien, gestion) des équipements culturels d'intérêt communautaire : musées, salles de spectacles, ludothèque, école de musique, biblio-

thèques et médiathèques. Il s'agit également de coordonner des projets culturels sur l'ensemble du territoire afin de permettre un accès plus égalitaire à la culture.

La CAB assure la gestion et l'entretien de trois salles, à rayonnement intercommunal, situées sur la commune de Bergerac : le Centre Culturel Michel Manet (CCMM), l'Auditorium et le Rocksane.

LE CENTRE CULTUREL MICHEL MANET ET L'AUDITORIUM ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND

Le service Culture de la CAB assure la programmation des deux scènes et les propose également à la location aux associations et partenaires du territoire.

C'est ainsi qu'un programme varié est offert chaque année, pour un public large : théâtre, musique, danse, humour, cirque, ... Un effort important est réalisé sur les spectacles pour les familles,

avec une tarification spéciale. Le nombre de représentations destinées aux établissements scolaires est en progression.

LE ROCKSANE

C'est un lieu de diffusion, de formation et de création, labellisé par l'État Scène de Musiques Actuelles (SMAC). Il est susceptible d'accueillir une grande variété



de public avec une offre étoffée : concerts, cours de musique, répétition, théâtre, diffusion de documentaires/films, actions culturelles, accompagnements de projets, partenariats avec d'autres associations... La programmation et la formation sont assurées par l'association Overlook.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Établissement d'enseignement artistique, l'école dispense uniquement des cours de musique (instrumental, collectif, formation musicale générale), soit 21 disciplines. C'est une antenne du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRD). L'école met en place des partenariats importants permettant d'étoffer l'offre de cours et d'ateliers.

Par ailleurs, l'école de musique propose des animations gratuites toute l'année qui permettent de découvrir pleinement les disciplines enseignées : auditions des classes, spectacles, journées pédagogiques, ... Ces événements sont organisés au sein de l'école ou dans d'autres établissements.

CCMM ET AUDITORIUM EN CHIFFRES

- 26 spectacles dont 4 décentralisés
- 51 représentations
- 10 301 spectateurs

LE ROCKSANE EN CHIFFRES

- 51 concerts/spectacles
- 4 concerts en prison
- 3 expositions
- 8 444 spectateurs
- 231 adhérents
- 115 élèves à la Rock School

ÉCOLE DE MUSIQUE EN CHIFFRES

- 386 élèves en formation
- 45 animations proposées dans ou hors les murs (Rocksane, Médiathèque, Centres de loisirs...)

UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Ce projet en est à sa 2^e année (sur 3 ans) et le résultat en est plus que satisfaisant : bonne avancée musicale et collective de l'ensemble des élèves, renforcement des valeurs d'entraide, de respect, d'envie d'apprendre, participation à différentes manifestations (cérémonies patriotiques, minis-concerts dans l'école Edmond Rostand, à l'école de musique, salle Louis Delluc...)

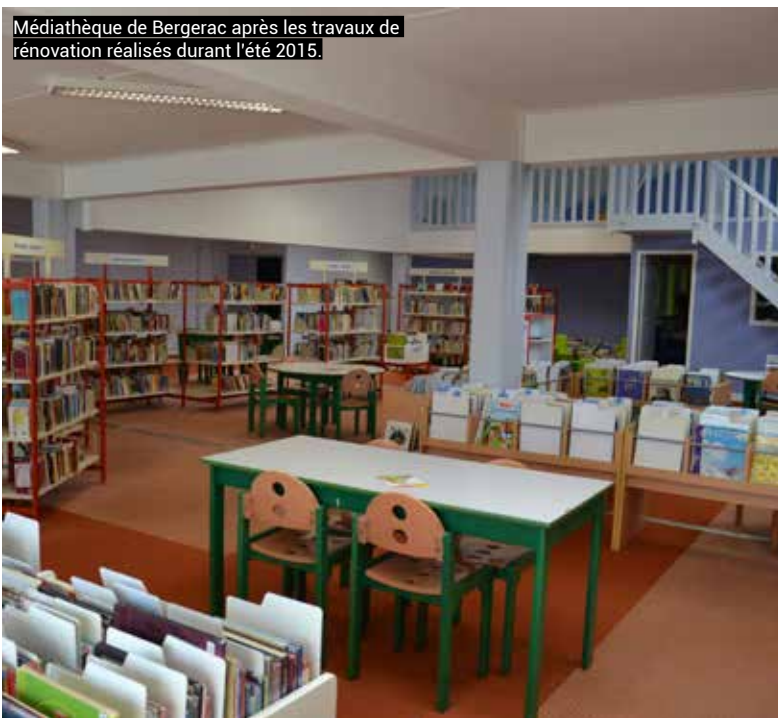
INFOS +



GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Réseau des bibliothèques et des médiathèques

Médiathèque de Bergerac après les travaux de rénovation réalisés durant l'été 2015.



LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ET DES MÉDIATHÈQUES

- Bergerac
- Lamonzie-Saint-Martin
- Prignorieux
- La Force
- Monfaucon
- Saint-Pierre-d'Eyraud
- Saint-Laurent-des-Vignes
- Bouniagues
- Cours-de-Pile
- Creysse
- Mouleydier
- Saint-Germain-et-Mons

UN RESEAU DE DOUZE STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE

Les 12 établissements vont de la petite bibliothèque de proximité rurale, au cœur du bourg, avec une sélection modeste des livres dont on parle, aux médiathèques plus spacieuses, aptes à satisfaire la curiosité du plus grand nombre. Qu'elles soient animées par des agents de la filière culturelle ou par des bénévoles, un seul objectif : qu'il y ait toujours de quoi lire, écouter, voir, apprendre... et rêver aussi, au tarif unique de 7 € par an et que tous les usagers soient les bienvenus. L'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans.

DES RESSOURCES VARIÉES

Ce sont près de 130 000 livres, 15 000 CD, 4 500 DVD et 170 abonnements qui sont mis à disposition de nos usagers, qui peuvent ainsi découvrir toute l'année l'offre culturelle et éditoriale, offre complétée par l'apport indispensable de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne (presque 8 500 documents prêtés en plus chaque année), partenaire de notre réseau.

UNE ACTION CULTURELLE AU SEIN DU TERRITOIRE

Les bibliothèques participent pleinement au tissu éducatif, social et d'accompagnement à la personne. L'accueil des établissements scolaires, des centres de loisirs, des crèches et des relais d'assistantes maternelles (« bébés lecteurs »), des structures de suivi pour personnes handicapées mobilisent les bibliothécaires une bonne partie de l'année.

Les bibliothèques, lieux d'échanges vivants, s'associent aux temps forts de la programmation culturelle intercommunale, comme le Mai du Jazz. Elles portent aussi leur propres temps forts. Les P'tits Contes des Bibliothèques qui tournent dans toutes les bibliothèques. Le mini-festival du Mois du Film Documentaire, consacré au cinéma du réel, en novembre chaque année.

Elles proposent des projets issus de partenariats, ainsi, la place accordée à la musique vivante (avec les présentations d'instruments à la Médiathèque de Bergerac, associée à l'École de Musique). Littérature, cinéma, arts plastiques, musique, contes et comptines... surveillez la Rapiette : une de vos bibliothèques s'y niche forcément !

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

- 180 000 documents prêtés (43 % / - 14 ans)
- 6 800 abonnés

ANIMATIONS

- 1 600 enfants et leurs parents pour les P'tits Contes des Bibliothèques
- 350 spectateurs pour le Mois du Film Documentaire

ACCUEIL DES GROUPES

- 140 classes maternelles et élémentaires
- 290 élèves des collèges et lycées
- 300 jeunes des centres de loisirs

INFOS +



GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Musées et ludothèque

LES TROIS MUSÉES

Le service est composé de 6 agents pour 3 structures, situées à Bergerac, à vocation de conservation patrimoniale, de médiation culturelle et touristique et traitant de thèmes non concurrentiels.

→ Le Musée de la Ville : la batellerie et l'histoire de Bergerac

→ Le Musée du Tabac : l'histoire du tabac et de ses usages

→ Le Musée Costi : la sculpture

L'action a porté cette année principalement sur le Musée du tabac, seul musée de Bergerac labellisé Musée de France. Le classement des collections dans les réserves, initié en 2014, a permis d'en vérifier l'état et de procéder à des restaurations urgentes, notamment sur les hachoirs à tabac et les maquettes de séchoirs. Un espace de conservation des affiches a été créé.

Le développement de la boutique et les modifications apportées à la scénographie sont des éléments visibles par chaque visiteur ainsi que le sous-titrage en anglais du film d'introduction à la visite, première phase d'adaptation du musée à son public étranger. Année exceptionnelle pour l'enrichissement des musées, la générosité de donateurs s'est manifestée par l'entrée de plusieurs centaines d'objets dans les collections ; en particulier un nouveau don de la SEITA lié à la fermeture de l'Institut du tabac et l'entrée de nombreux pots à tabac et objets de fumeur provenant de la collection Duizend. L'acquisition des machines d'un atelier de pipier a permis aux visiteurs des Journées du Patrimoine d'assister à la démonstration de toutes les étapes de fabrication d'une pipe en bruyère.



Démonstration de M. Piazzolla lors des Journées du Patrimoine 2015.



Fête du jeu 2015.

LA LUDOTHÈQUE

Cet équipement socio-culturel dédié aux jeux et aux jouets offre un service de prêt de jeux, mais surtout met en place un espace de jeu libre. Le cadre est propice à l'exercice de la parentalité et aux rencontres favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. La structure est ouverte à la fois au public, aux collectivités et aux groupes. De plus, des soirées jeux, gratuites, sont organisées.

En 2015, trois itinérances ont été organisées les mercredis après-midi à Lamonzie-Montastruc, à Saint-Nexans, au Fleix (29 adultes et 44 enfants en ont profité).

INFOS +

LES MUSÉES EN CHIFFRES

- 5 488 visiteurs au Musée du Tabac pour 281 jours d'ouverture
- 2 782 visiteurs au Musée de la Ville pour 281 jours d'ouverture
- 741 visiteurs au Musée Costi pour 52 jours d'ouverture
- 322 visiteurs pour la nuit européenne des musées
- 842 visiteurs aux Journées du Patrimoine

LA LUDOTHÈQUE EN CHIFFRES

ACCUEIL PUBLIC

- 177 familles adhérentes
- 2 669 enfants reçus
- 2 224 adultes reçus
- 877 jeux loués

ACCUEIL GROUPE

- 2 207 enfants reçus
- 557 adultes reçus
- 581 jeux loués (soit 83 malles)

LA LUDOTHÈQUE EN DATES

- Du 17 au 20 mars : semaine des mathématiques - avec l'Education Nationale. 162 élèves et 23 adultes reçus
- 30 mai : Fête du jeu au Château de Monbazillac. Environ 2 000 personnes mises au jeu autour de 11 stands de jeux divers
- 8 octobre : Conférence « Jeu et parentalité ou l'importance du jeu dans la relation parents-enfants »
- 7 décembre : Rencontre inter-ludothèques de Dordogne

COORDINATION CULTURELLE

sur l'ensemble du territoire

DES PROJETS DÉVELOPPÉS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise assure une coordination culturelle sur l'ensemble du territoire. Avec des partenariats, des soutiens logistiques, techniques et financiers, ce sont des dizaines de projets culturels qui sont développés à l'échelle du territoire.

UNE BASE DE DONNÉES DES ESPACES

Par ailleurs, le travail de fond se poursuit en partenariat avec les services techniques du Centre Culturel Michel Manet et de l'Agence culturelle départementale Dordogne Périgord sur la création d'une base de données des espaces possibles pour la diffusion d'événements culturels. Super-

ficie, accès aux énergies, matériels disponibles, tissu associatif local sont quelques-uns des paramètres relevés.

LA RAPIETTE

Le petit agenda culturel recense, depuis 2013, les animations organisées sur les 27 communes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. Bimestriel, il est distribué à 8 000 exemplaires par numéro dans 250 lieux sur la CAB et 40 lieux hors-CAB. La page Facebook La Rapiette complète les informations culturelles diffusées dans le bimestriel. Régulièrement des jeux y sont organisés, dans lesquels les participants peuvent gagner des places de spectacles et concerts. La page a gagné 179 abonnés en 2015, pour être suivie par 627 personnes au 31 décembre 2015.



Couvertures des 6 numéros 2015 de La Rapiette.



2015 | FAITS MARQUANTS

DES PARTENARIATS

Avec le Conseil Départemental de la Dordogne, l'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord, le Conseil Régional d'Aquitaine, la DRAC...

FÊTE DU JEU

En partenariat avec le Château de Monbazillac et l'association Éclats de Lire, la Fête du Jeu est sortie de

Bergerac pour rentrer en résonance avec "Les Drôles Lecteurs", festival de littérature jeunesse. La conjugaison des 2 événements fut une belle réussite avec près de 2 000 participants.

MAI DU JAZZ

Soutien à l'association Jazz Pourpre et co-coordination d'événements à Prignonieux et Saint-Sauveur, de

manifestations culturelles dans les établissements du service culture (Centre Culturel Michel Manet, Auditorium de l'Espace François Mitterrand, médiathèque de Bergerac, Rocksane) ainsi qu'avec le Lycée Maine Biran.


PROGRAMMATION DÉCENTRALISÉE

Des spectacles sont programmés sur

l'ensemble du territoire à l'exemple de "L'autre éveil & un son étrange" (danse) à La Force en mars ou de "Perlimpinpin" (jeune public) à Lembras en octobre.

AVEC LES CHICAS DEL SOL

Co-coordination dans le cadre du Festival Flamenco de stages de danse et de spectacles à Mouleydier, à Ginestet et à Bergerac.



Grands projets
&
Services
techniques

GRANDS PROJETS

Préparons l'avenir ensemble

Le développement du territoire conjuguant identité culturelle, développement économique durable et attractivité est une des grandes missions de la collectivité et passe par la réalisation de travaux et de projets de moyenne à grande ampleur. La construction de l'agglomération en tant qu'espace de solidarité et de proximité doit consister à rassembler les espaces ruraux et urbains autour d'un projet de territoire. Il s'agit d'améliorer la vie des concitoyens et de préparer l'avenir.



LE PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION (PLR)

Suite à la fermeture du site de l'ESCAT, trois partenaires (État, Région et Département) financent à hauteur de 1,5 M€ chacun la redynamisation du bassin d'emploi de Bergerac. L'avenant 2 a été signé en accord avec l'ensemble des partenaires, les délais de finalisation ont été prolongés. Le projet de cité numérique y a été intégré.

LA CONSTRUCTION D'UN PARC AQUALUDIQUE

Ce projet s'inscrit dans le cadre du PLR. Il répond à de nouveaux besoins du territoire en termes de population de bassin de vie. Il devra pouvoir accueillir, comme actuellement mais dans de meilleures conditions, l'ensemble des scolaires (du primaire au lycée), les associations utilisatrices et le public. Il devra également bénéficier de bassins

et d'espaces permettant d'apporter une réponse aux besoins touristiques. Une étude des attentes et besoins a été réalisée durant l'année 2015 sous la forme d'un questionnaire, qui a recueilli plus de 620 réponses.

L'équipement sera installé dans la ZAE les Sardines, à Bergerac, pour un budget total de 9 millions d'euros TTC.

L'ÉCOPARC DE LA POWDRERIE

Les 10 hectares de l'ancienne zone industrielle (ANS) ont été entièrement viabilisés, en termes de réseaux et de voirie, pour accueillir des industriels et participer au développement économique du territoire. La commercialisation de la zone a commencé, plusieurs projets d'installation ont été lancés.

LE PÔLE PETITE ENFANCE

Afin de regrouper trois structures existantes, mais précaires, de la petite

enfance (multi-accueil de Moulinier + relais d'assistantes maternelles + crèche familiale) en un seul et même lieu, le Pôle Petite Enfance (PPE) sera installé dans le quartier de Naillac à Bergerac, pour une surface plancher de 786 m². Les travaux ont débuté à l'automne 2015, pour une ouverture de la structure en janvier 2017.

UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS

Il s'agit de la réimplantation de l'accueil de loisirs de Saint-Sauveur sur la commune de Cours-de-pile (à côté de l'école) en passant d'un agrément de 35 places à 50 places.

LA RECONVERSION DE L'ESCAT

Il s'agit de la reconversion d'un ancien site militaire (22 ha) afin de le commercialiser et développer le potentiel économique du territoire.



2015 | FAITS MARQUANTS

PARC AQUALUDIQUE

- Préparation du marché assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de faisabilité technique, fonctionnelle, juridique et financière
- Choix du site : ZAE Sardines (lots 4, 5, 6) - 1 hectare dédié au parc aqualudique
- Rédaction du programme pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre
- Réalisation d'un questionnaire pour affiner les besoins et attentes des futurs usagers : plus de 600 réponses reçues et traitées

ÉCOPARC DE LA POWDRERIE

- Fin de viabilisation de la zone
- Début de commercialisation de la zone
- Mise en lumière du four à pyrites

PÔLE PETITE ENFANCE

- Obtention du permis de construire
- Choix des entreprises (12 lots)
- Pose de la première pierre - 6 novembre 2015
- Début de la construction automne 2015

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENTS

- Choix du site arrêté (à proximité de l'école de Cours-de-Pile)
- Enveloppe financière prévisionnelle arrêtée : cout opération 1 M€ TTC
- Ecriture du programme en cours

AMÉNAGEMENT DES BOURGS

Pour la mise en valeur de nos communes

La gestion du domaine public et l'aménagement de l'espace communautaire, notamment des bourgs, contribuent à la valorisation du patrimoine de nos communes, au maintien et au développement du commerce de proximité et de l'offre de service public.

Le bureau d'études (4 agents) travaille sur différents projets d'aménagement urbains, semi-urbains de sécurité ou de requalification de bourg.

Le service réalise également des plans pour les autres services de la collectivité (urbanisme, économie...), participe à l'aménagement de zones d'activités, réalise des projets dans le cadre de la compétence voirie et assure une aide technique aux communes. Par ailleurs, le bureau d'études aide le service des transports urbains sur les projets et travaux de mise en accessibilité des arrêts bus. Cette opération se poursuivra sur les trois prochaines années.

LES AMÉNAGEMENTS URBAINS ET SEMI-URBAINS DE SÉCURITÉ

Prignonrieux / Peymilou

L'aménagement de sécurité autour de l'école a permis de sécuriser et de créer des cheminements piétonniers aux normes d'accessibilité, d'améliorer l'offre de stationnement et de réduire la vitesse des usagers de la RD32.

Coût : 50 000 € TTC

Saint-Laurent-des-Vignes / Giratoire zone de loisirs

Un giratoire a été implanté au niveau de

l'accès de la zone de loisirs (Bowling) sur la RD936 en partenariat avec le Conseil Départemental de la Dordogne.

Coût : 450 000 € TTC

Bergerac / Rue Georges Clémenceau

Une étude sur la réfection complète de la rue a été menée pour une mise aux normes d'accessibilité handicap et PMR (personnes à mobilité réduite) des trottoirs, la création du réseau pluvial, la réfection de chaussée, les stationnements, la création d'un arrêt bus. La consultation des entreprises sera lancée début 2016.

Coût : 350 000 € TTC

Bergerac / Bd Chanzy

L'aménagement de sécurité au droit du Lycée des métiers a consisté en la création d'un plateau surélevé, d'une voie dédiée aux transports scolaires et réfection des trottoirs aux normes accessibilité handicap et PMR.

Coût : 115 000 € TTC

Bergerac / divers

Plusieurs opérations de réfection et/ou de création du réseau pluvial ont été menées ainsi que des travaux de mise en accessibilité (passages piétons).

Coût : 115 000 € TTC

Ces aménagements sont menés par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise dans le cadre d'un programme de travaux concerté sur proposition de chaque commune, autour d'un projet de territoire.



SOUTIEN AUX COMMUNES

Le bureau d'études a également étudié des projets pour le compte des communes :

- Parking de l'école de Mouleydier
- Parking à Peymilou, commune de Prignonrieux
- Parking de la salle des fêtes du Fleix
- Aménagement du parvis de la salle des fêtes et pour le marché de travaux de l'église à Colombier
- Parking de l'école et de la salle des fêtes de Saint-Germain-et-Mons

- Projet de sécurisation de plusieurs carrefours sur la commune de Saint-Sauveur-de-Bergerac
- Parking de Saint-Pierre d'Eyraud
- Aide à la définition du besoin et suivi technique de projets communaux (ADAP, salle de sport, requalification bâtiments communaux....)
- Travail de concert avec l'ATD (Agence Technique Départementale) sur des projets communaux du territoire.

LES AMÉNAGEMENTS DE BOURGS

La Force

Tranche 1 : avenue des Ducs.

L'étude d'aménagement du bourg a été menée ainsi que la consultation des entreprises et une première tranche de travaux concernant l'avenue des Ducs de la Force va être lancée en février 2016. L'aménagement va permettre une requalification des espaces publics avec la création d'espaces piétonniers aux normes PMR, un plateau surélevé au carrefour de la RD34 et des aménagements paysagers arbustifs et fleuris.

Coût : 150 000 € TTC

Saint-Nexans

Tranche 1 : place entre l'église et la mairie et création d'un parking.

L'étude d'aménagement du bourg a été menée en collaboration avec une maîtrise d'œuvre privée. Les travaux de création d'un petit parking sur le terrain communal à côté de l'église

ont débuté en octobre. L'aménagement de la place de la Mairie débutera en janvier 2016. Ces travaux vont permettre une requalification et un embellissement de l'espace public.

Coût : 430 000 € TTC

Lamonzie-Montastruc

Tranche 1 : tour de l'église.

L'étude du projet a été finalisée et la consultation des entreprises a été lancée en fin d'année 2015. Les travaux démarreront en février 2016.

Coût : 300 000 € TTC

Prignonrieux

Tranche 1 : section de la RD32 comprise entre le hameau des fleurs et le ruisseau la Gouyne.

Cet aménagement a permis de recalibrer la RD32 au droit du supermarché, de sécuriser le carrefour de la rue Jules Ferry, de créer des cheminements piétonniers larges et accessibles et d'embellir par de nombreuses plantations arbustives. Cette opération a été réalisée sous maîtrise d'œuvre privée.

Coût : 370 000 € TTC



Prignonrieux.

PATRIMOINE

Le service assure l'ensemble des interventions sur les bâtiments communautaires, et travaille également sur les bâtiments industriels de la CAB : réalisation de travaux d'entretien, remplacement de matériel pour un meilleur fonctionnement des services, une sécurisation des bâtiments et un meilleur accueil du public.



2015 | FAITS MARQUANTS

- Travaux de rafraîchissement à la médiathèque de Bergerac
- Réfection de la toiture de la bibliothèque de Saint-Pierre d'Eyraud,
- Mise en conformité des circulations pour l'accessibilité des personnes handicapées
- Fourniture et mise en place d'un by-pass pour doubler les bouteilles de chlore, d'une vanne motorisée, électrovanne et pièce de régulation pour diffusion du chlore, de grilles d'aération et fourniture de 195 casiers pour les vestiaires à la Piscine de Piquecailloux
- Travaux de rénovation à l'accueil de loisirs de Toutifaut (démoussage couverture, goudronnage accès toilettes, ouverture entre salle de motricité et salle d'activités, changement du revêtement de sol du bâtiment des 5/6 ans, doublage du mur dans le bâtiment des 6/8 ans, taille et abattage des arbres dans le parc, réparation du portail de l'entrée, étanchéité des vestiaires au local piscine, peinture dans le bâtiment des 3/4ans, travaux de voirie au niveau du parking + marquage au sol)
- Travaux de rénovation du centre technique de Creysse
- Rénovation et peinture des huisseries bois et des murs chez "les lutins" à la crèche Pous à Bergerac
- Agrandissement et aménagement de la salle de jeux des bébés à la crèche Bellegarde à Bergerac
- Travaux de rénovation au château du Roc à Creysse

GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Pour un espace de vie sécuritaire

LE SERVICE EN ACTIONS

INFOS +

→ SUR LE DOMAINE ROUTIER

- Fauchage
- Entretien et nettoyage des réseaux d'eaux pluviales
- Curage des fossés
- Entretien des couches de roulement et des trottoirs (revêtement, maçonnerie de voirie, mobilier de protection : barrières, potelets) Signalisation réglementaire (horizontale : marquage au sol ; verticale : panneaux de police)
- Gestion des carrefours régulés par feux tricolores
- Élagage à l'aplomb des voies
- Déneigement des voies
- Entretien des ouvrages d'art et équipements divers

→ SUR LE DOMAINE PRIVÉ CAB

- Entretien des espaces en zone d'activités

→ SUR LE DOMAINE FLUVIAL

- Fauçardage de la rivière Dordogne entre le Pont Neuf et l'île de la Pelouse à Bergerac

EXPLOITATION DU DOMAINE ROUTIER - VOIRIE

Le réseau routier du territoire a la particularité d'être très hétérogène avec des trafics routiers très variables (de quelques véhicules à plusieurs milliers par jour). L'état de ces voies varie également beaucoup, ainsi que leur morphologie (rurale, périurbaine, résidentielle, urbaine, ...).

Les 51 agents du service assurent ainsi à la fois des missions programmables, qui sont effectuées par secteur et selon un schéma défini, et des missions non programmables.

Le nombre d'interventions est principalement lié à la densité de population et au linéaire de voirie par commune. En 2015, les demandes d'interventions non programmés sont au nombre de 1 661.

Sectorisation

Six secteurs ont été définis sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. Les interventions sur chaque secteur sont bimensuelles.

Fauchage

Neuf circuits sont établis : huit en milieu rural et un en ville. En 2015, des modifications ont été apportées par une mutualisation avec certaines communes.

La CAB assure les instructions des autorisations de voirie ainsi que l'entretien, le suivi, la réparation et le maintien en état des 830 kms de voies communautaires du territoire dont 200 kms de voies urbaines avec trottoirs et 630 kms de voies dites rurales avec accotements et fossés.



Goudronnage

DOMAINE ROUTIER EN CHIFFRES

- 1 661 interventions non programmées
- 162 d'enrobés
- 107 de revêtement
- 163 de maçonnerie
- 237 de peinture
- 544 de signalisation
- 13 de fauchage
- 61 d'hydrocurage
- 374 interventions diverses

Interventions non programmables

Ces missions sont inscrites sur un tableau d'intervention et sont réalisées soit par secteur soit par degré d'urgence.

Le service assure également 24h/24 la sécurisation du domaine routier communal de la CAB par un service d'astreinte.

Le service est réparti sur le territoire avec trois centres d'exploitation :

- Centre technique Centre à Saint-Laurent-des-Vignes
- Centre technique Est à Creysse
- Centre technique Ouest à la Force

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Ce service assure l'ensemble de l'instruction des autorisations de voirie :

- permissions de voirie
- alignements
- accès
- tranchées gaz, électricité, téléphone, assainissements, eaux usées et pluviales
- rejets au fossé
- déclarations d'intentions de commencement de travaux (DICT)
- déclarations de travaux (DT)
- divers

Il s'agit de recevoir les demandes et d'en étudier la faisabilité. En cas de décision favorable, l'instruction

DOMAINE PUBLIC EN CHIFFRES

- 813 dossiers traités
- dont*
- 629 arrêtés ou accords techniques faits*
- 184 dossiers qui ne nécessitaient pas d'arrêté*
- 272 récépissés de DT/DICT réalisés
- 227 lettres pour réponse DICT

se conclut par la réalisation d'arrêtés ou d'accords techniques selon les cas.

Délai moyen pour le traitement des dossiers

- Pour la réalisation des arrêtés ou accords techniques : 11 jours
- Pour la totalité des dossiers Gestion du Domaine Public : 9 jours
- Pour l'envoi des récépissés des DT et des DICT : 2 jours
- Pour l'envoi des courriers réponses : 2 jours

Ce service assure également le soutien administratif et technique aux communes dans la gestion du Domaine public et la réglementation.

Enfin, ce service assure l'ensemble du travail relatif à l'élaboration et au suivi des marchés annuels de revêtements de chaussées.

TRAVAUX
DE VOIRIE 2015

37
VOIES RÉALISÉES
SUR

25
COMMUNES

INFOS



Camion à pollution réduite, adaptée au centre-ville.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La CAB gère la collecte des ordures ménagères sur le territoire. Actuellement, trois communes sont en collecte directe (régie) : Bergerac, Prigonrieux et la Force. La collecte sur les autres communes est réalisée par des prestataires privés.

La collecte s'organise selon des secteurs et des horaires de passage en fonction des communes. Au total, Bergerac bénéficie de 2 à 6 collectes par semaine selon les secteurs ainsi qu'une tournée pour les jours de marché. Prigonrieux et La Force sont divisées en 2 secteurs pour 3 collectes par semaine chacun.

EN CHIFFRES

- 29 agents
- 11 bennes
- 10 115 tonnes d'ordures ménagères
- 1 988 tonnes de tri sélectif
- 186 tonnes de déchets verts et d'encombrants

DES MOYENS pour agir

Administration générale, accueil, courriers, gestion des véhicules, ressources humaines, informatique, téléphonie, finances, communication ou encore cabinet du président et cohésion sociale communautaire... autant de services transversaux qui œuvrent au bon fonctionnement de la collectivité pour un service public de qualité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service (5 agents) gère un ensemble de services essentiels à la collectivité avec notamment l'accueil téléphonique et physique du public, ainsi que le courrier et sa distribution vers l'ensemble des services. Le service assure également la gestion des véhicules de la collectivité. Parallèlement il s'agit également de l'organisation des Conseils et Bureaux Communautaires, impliquant en particulier la gestion des arrêtés.

En 2015, plusieurs nouveautés ont vu le jour avec notamment la dématérialisation des actes à la préfecture, la conclusion d'un lot de fournitures administratives réservé à un Atelier Protégé ainsi que la modernisation des modes de paiements (cartes bleues, paiement en ligne pour certaines prestations, chèques vacances, CESU ...).

RESSOURCES HUMAINES

Une collectivité de notre taille ne saurait fonctionner sans un service de Ressources humaines (5 agents) qui assure la gestion des dossiers des agents (373 agents au 31 décembre

2015) : arrêtés, nominations, recrutements, payes, formations, carrière, temps partiels, santé, concours et examens professionnels, ...

FINANCES

Le service (4 agents sous la direction du Directeur Général Adjoint Finances/Informatique) assure la préparation, le suivi et le contrôle budgétaire de la collectivité et de chacun de ses services.

Le service suit également la gestion de la dette et l'inventaire des biens de la collectivité. Cette année aura ainsi été marquée par l'élaboration du procès-verbal de mise à disposition des biens transférés par les communes à l'agglomération dans le cadre des transferts de compétences pour une valeur nette comptable de 67 546 795,23 €. L'année 2015 aura également été l'année test pour la mise en place du Protocole d'Échange Standard Version 2 (PES V2), première étape vers la dématérialisation totale des flux avec le Comptable Public. Le PES V2 est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2016.

ACTION SOCIALE

En plus de sa fonction régaliennne liée à l'exécution et au contrôle budgétaire, le service Finances assure la mise en place et le suivi de l'action sociale de la collectivité (adhésion au CDAS et CNAS, chèques déjeuners, offres locales...). 288 agents ont adhéré au CNAS/CDAS et ont ainsi profité des prestations : secours, vacances/séjours, rentrée scolaire, billetterie (cinéma, piscine, sorties, spectacles...), chèques déjeuners, cadeaux de fin d'année, garde jeunes enfants, accueil de loisirs, Noël des enfants, chèques culture, plan épargne, prêts, abonnements... ainsi que des réductions chez les partenaires.

INFORMATIQUE

Le service a en charge le déploiement et la consolidation du système informatique et téléphonique communautaire (matériels, applicatifs, bases de données, réseaux, systèmes d'exploitation...). Il s'agit de veiller à la cohérence et au bon fonctionnement de l'ensemble du réseau et de se charger de son renouvellement.

POLITIQUE DE LA VILLE

Dans ce cadre de la compétence Politique de la ville, gérée par la CAB, le Contrat de Ville de l'Agglomération a été signé le 26 juin 2015 à Bergerac entre l'État, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Départemental de la Dordogne, la CAB, la Ville de Bergerac et 13 autres signataires. Ce fut le premier contrat de ville signé en Aquitaine. Il s'agit de réussir, à l'horizon 2020, l'intégration des 3 quartiers prioritaires au sein de l'agglomération.

- Mieux vivre dans les quartiers en difficultés
- Réduire les inégalités territoriales et sociales
- Améliorer la vie quotidienne des habitants
- Le contrat, co-construit avec les habitants, est basé 3 axes majeurs d'action
- Le développement économique et l'emploi
- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et la rénovation urbaine

LA STRATÉGIE URBAINE INTÉGRÉE

Parallèlement, la CAB a élaboré une stratégie urbaine intégrée (SUI). Celle-ci prévoit la mise en œuvre de projets structurants au sein des quartiers prioritaires pouvant bénéficier de crédits régionaux et européens (FEDER/FSE) pour leurs financements.

Le service a en charge la gestion des achats en matériel informatique et téléphonique, des consommables informatiques de tous les sites de la CAB. Il gère également le suivi des contrats informatiques et téléphoniques relatifs aux maintenances et abonnements annuels.

En 2015, un nouveau marché de prestations de téléphonie et d'accès Internet a été lancé concernant l'ensemble des sites communautaires. De plus, afin de répondre aux besoins des services, plus de 20 postes ont été renouvelés, les anciens postes ont pu être redéployés. De même, certains logiciels ont été déployés notamment dans les secteurs de la petite enfance (crèches), de la jeunesse (ALSH), et de la culture (Centre culturel et Auditorium).

MARCHÉS PUBLICS

Comme toutes collectivités, les achats et prestations sont régulés par la mise en place de marchés publics. Ceux-ci sont gérés par un service dédié en appui à l'ensemble des services pour leur création et leur suivi.

COHÉSION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

Afin de favoriser l'équité entre les 27 communes du territoire, le service de cohésion sociale communautaire met en place des actions concrètes en appui des services de la collectivité. C'est ainsi que le service anime le réseau des secrétaires de mairie et des secrétaires généraux de la CAB. Il s'agit de mettre en place régulièrement des réunions d'informations et d'échanges



autour de thématiques précises : urbanisme, organisation des élections municipales, gouvernance de la CAB, état-civil et législation funéraire. Dans le même but, le service répond aux demandes de conseil juridique de la part des communes du territoire.

CABINET

Le cabinet fait le lien entre les élus et les services. Le service est en charge du conseil de l'exécutif territorial, de la préparation des décisions à partir des analyses réalisées par les services. Il fait la liaison au quotidien entre les organes politiques, les services de la collectivité et les interlocuteurs extérieurs. Il gère également l'agenda et prépare les rendez-vous, rencontres, réunions, formations, déplacements du Président ainsi que ceux des élus si besoin. Il coordonne les réceptions et est le bon garant du respect du protocole.

COMMUNICATION

La collectivité dispose d'outils pour parler de son offre de service public.

- Son site Internet www.la-cab.fr actualisé quotidiennement.
- Son magazine trimestriel distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire.
- Ses pages Facebook : Communauté d'Agglomération Bergeracoise, La Rapiette, BIJ / Espace Jeunes, VPTJ.
- Sa chaîne Youtube.
- Ses dépliants institutionnels
- Des espaces dans les salons et foires ou autres événements organisés sur le territoire et au-delà.

Le service assure également les relations presse et développe des partenariats avec des acteurs du territoire.

En 2015, la collectivité a fait l'acquisition d'un pack de logiciels de PAO permettant au service communication de créer et d'actualiser les supports de communication en interne grâce à des outils plus performants et ainsi réduire les coûts de production.

LES SERVICES TRANSVERSAUX EN CHIFFRES

INFOS +

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 100 appels extérieurs en moyenne par jour à l'accueil
- 6 700 courriers environ dans l'année
- 7 Conseils Communautaires
- 175 délibérations du Conseil Communautaire
- 70 décisions du Président
- 52 arrêtés communautaires
- 32 réunions du Bureau Communautaire

INFORMATIQUE

- 160 postes informatiques
- 90 téléphones fixes
- 25 copieurs et imprimantes

MARCHÉS PUBLICS

- 8 marchés de services
- 2 marchés de fournitures
- 19 marchés de travaux

COHÉSION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

- 5 réunions avec les secrétaires de mairie
- 10 demandes de conseil juridique par mois en moyenne

COMMUNICATION

- 3 magazines communautaires
- 4 000 visiteurs par mois sur www.la-cab.fr
- 3 700 fans sur les 4 pages Facebook
- 12 dépliants institutionnels
- 95 communiqués de presse
- 12 lettres d'information envoyées
- 16 vidéos mises en ligne



L'eau sale de la vaisselle de votre petit déjeuner ou de votre douche est acheminée par le réseau d'assainissement non collectif géré par la CAB.



Avant d'aller travailler, vous déposez la petite dernière à la crèche, où elle profite des animations variées proposées par le personnel.



Vous travaillez dans une des zones d'activités de l'agglomération, aménagées et gérées par la CAB.



Vous vous rendez en vélo à votre travail, en empruntant les différentes pistes cyclables et la voie verte le long de la Dordogne. Les maisons situées sur votre parcours vous donnent des idées d'agrandissement de votre habitation, qu'il faudra concrétiser en accord avec le service urbanisme de la collectivité.



LA CAB DANS VOTRE QUOTIDIEN

BUDGET

Le budget 2015 de la CAB était de 45 M€. Il a permis à la collectivité de mettre en œuvre l'ensemble de ses compétences. Ces actions ont des impacts réels sur le quotidien des habitants et celui des entreprises du territoire. En voici quelques exemples au fil de la journée d'une famille !



Le mercredi, votre cadet retrouve ses camarades au centre de loisirs. L'ainé préfère passer son après-midi à l'Espace Jeunes où il participe à la préparation de la prochaine édition des " Cultures Urbaines " .



NOS COMPÉTENCES

- 1 SPANC, HABITAT, COHESION SOCIALE**
 2 500 contrôles réalisés par le SPANC
 Aires d'accueil et de grand passage
 → BUDGET : 0,6 M€
- 2 PETITE ENFANCE**
 6 crèches collectives + 1 crèche familiale + 1 RAM
 → BUDGET : 5,5 M€
- 3 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, ENVIRONNEMENT**
 Entretien 125 km de sentiers de randonnées + 10,5 km de berges + petit patrimoine bâti + 3 000 dossiers d'urbanisme instruits
 → BUDGET : 1,5 M€
- 4 ÉCONOMIE**
 Gestion des ZAC + accompagnements et aides aux entreprises dans leur développement (installation, création d'emplois, innovation...)
 → BUDGET : 5,4 M€
- 5 JEUNESSE**
 4 accueils de loisirs + VPTJ + BIJ/Espace Jeunes
 → BUDGET : 1,7 M€
- 6 GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS**
 12 bibliothèques + 1 ludothèque + 3 salles de spectacles + 3 musées + 1 école de musique
 → BUDGET : 3,5 M€
- 7 TRANSPORT ET VOIRIE**
 Transport : 67 km de lignes + 195 300 km parcours
 → BUDGET : 1,5 M€
 Voirie : 200 km de voies urbaines + 630 km de voies rurales
 → BUDGET : 6,5 M€
- 8 GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**
 Piscine + Complexe sportif du Roc
 → BUDGET : 1,3 M€
- 9 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**
 10 115 tonnes de sacs noirs + 1 988 tonnes de sacs jaunes + 186 tonnes d'encombrants
 → BUDGET : 5,8 M€
- 10 AUTRES COMPETENCES**
 Politique de la ville, contrat local de santé, tourisme et services transversaux. Il s'agit également des subventions versées aux associations et des contributions à différents organismes et syndicats ; ainsi que les aides aux communes.
 → BUDGET : 4,6 M€

NOS EFFECTIFS

373 agents composent la CAB au 31 décembre 2015
 → 34 agents de catégorie A
 → 57 agents de catégorie B
 → 271 agents de catégorie C
 → 11 agents hors filière
répartis dans les filières d'emplois administrative (63), technique (179), culturelle (29), sportive (8), médico-sociale (30), sociale (14) et animation (39).

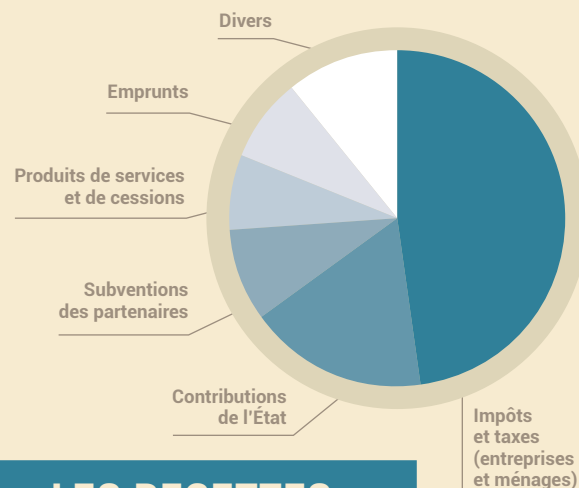


L'ainé rentre en transports en commun. Le réseau de bus emprunte les voies communales et communautaires qui sont entretenues par les services de la CAB.

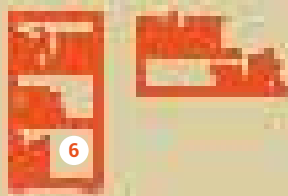
Avant de vous coucher, vous déposez vos sacs jaunes ou noirs. Ils seront collectés demain matin par des agents de la collectivité qui les achemineront vers les différents lieux de traitement.

Vous participez à votre séance hebdomadaire d'aquagym à la piscine intercommunale.

Votre journée de travail est terminée, vous déposez votre cadet à l'école de musique pour son cours hebdomadaire de piano. Vous profitez de cette heure pour emprunter des livres à l'une des bibliothèques du réseau et des jeux à la ludothèque. Vous faites une escale au centre culturel pour réserver vos billets pour le prochain concert programmé à l'Auditorium.



LES RECETTES





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BERGERACOISE

Domaine de La Tour - "La Tour Est" / CS40012 - 24112 Bergerac cedex / Tél. : 05 53 23 43 95 / contact@la-cab.fr / www.la-cab.fr / www.facebook.com/la.cab.24